

Fédération des Sociétés de Chant du Valais

Verband Walliser Gesangvereine

L'Avenir de la mémoire

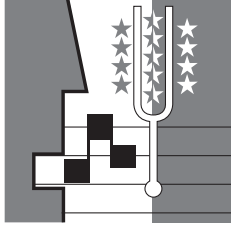
1906  2006

Coordination: Dominique Delaloye
Réalisation: Jean-Pierre Salamin
Graphisme: Stéphanie Fiorina Jordan
Impression: Centre graphique des Roches-Brunes - Sion
Roger Zufferey
Relieur: Reliure des Arcades, Raphaël Jollien - Sion

Achévé d'imprimer le 1^{er} avril 2006.

L'Avenir de la mémoire

Ouvrage publié grâce au soutien de l'Etat du Valais et de la Loterie Romande



Fédération des Sociétés de Chant du Valais

Verband Walliser Gesangvereine

L'Avenir de la mémoire

1906  2006

The logo for the 100th anniversary is a stylized '100' where the '1' is a simple vertical line, the '0's are two overlapping circles, and a small 'e' is placed to the right of the second '0'. The numbers '1906' and '2006' are positioned on either side of the logo.

En guise de prélude... Quand on n'a que 100 ans...

C'est vrai, la Fédération des Sociétés de Chant du Valais
N'a que 100 ans...
Et ce n'est pas le leitmotiv du chant du 100^e qui nous contredira.

Cette modeste plaquette se veut
Un reflet de la formidable évolution
De cette communauté chantante du Valais.
Tout cela en collaboration étroite
(Echanges d'informations, formation,
bulletin d'informations « Le Diapason », etc.)
Avec toutes les autres communautés ou groupes chantants.

Que d'événements,
Que de tribulations,
Que de projets nouveaux,
Que de foi, d'enthousiasme et de joie,
Que d'apports à la société et aux communautés (Eglise, cité)
Que d'apports au patrimoine culturel valaisan,
(Commandes d'œuvres, créations, éditions Musica Vallensis),
Que d'évolution et de progrès obtenus grâce
A l'introduction de multiples cours de formation pour
Tous les niveaux et les publics cibles,
Que de pas franchis dans la mise en place de bases nouvelles
Avec l'évolution des structures,
L'intégration des chœurs de jeunes et d'enfants,
Que d'apports sociaux et conviviaux semés par chaque chorale
Auprès de ses membres et de la cité.
Voilà, cette plaquette se veut un bref reflet
De toutes ces émotions vécues durant ce centenaire.

Elle veut aussi ouvrir, à la lumière d'opinions les plus diverses
 Un certain nombre de pistes nouvelles pour l'avenir.
 Pour ses cinquante ans, en 1956,
 La Fédération avait rendu un vibrant hommage
 A 2 pionniers de l'art choral du Valais :
 Le Chanoine Louis Broquet et Charles Haenni.

Pour ses 100 ans, l'objectif a porté

- sur la commande et la création d'œuvres chorales majeures et fortes (Triptyque du 100^e, « Missa Festiva », chant du 100^e)
- sur l'association à notre manifestation de tout ce qui chante en Valais
- sur une présence chantante par de grands concerts organisés dans différents lieux du canton (Foire du Valais, compositeurs en devenir, Chœur Suisse des Jeunes, etc.)

Et tout ceci afin d'associer l'ensemble de la population valaisanne à notre jubilé.

Le chant, c'est l'expression de l'âme,
 Et l'âme se mire dans le chant.
 Le chant, mystère permanent,
 Reste le miracle de l'éternelle joie qui vibre en chacun de nous,
 Miracle de notre formidable appétit de bonheur que rien,
 Ni misère, ni malheur ne peuvent étouffer,
 Miracle de l'inépuisable espérance qui bout au fond de nous tous.

C'est dans ce contexte qu'un président de commune disait :
 « Notre chœur mixte est une composante essentielle
 De la vie sociale de notre cité, laquelle sans forfanterie
 Peut tout de même s'enorgueillir de détenir en notre chœur
 Une des clés de son aura culturelle, que ce soit religieuse ou profane. »

Ainsi, le chant de nos chorales,
Dans les cités et les bourgs,
Dans les églises et les salles de concert
Demeure un élément rassembleur
A l'image de nos grands événements de ce centenaire.
Que l'élan ainsi généré
Propulse la Fédération, mais aussi l'ensemble de l'art choral valaisan
Vers son... deuxième centenaire.

Yvan Studer
Président cantonal

Botschaft des Präsidenten des Walliser Staatsrates

Im Wallis – mehr als anderswo – war und ist der Gesang bei allen religiösen und zivilen Festen ein ständiger Begleiter. Gezeichnet durch Trauer oder Freude drückt er die tiefe Verwurzelung zur Kultur, zum Land, zum Erbgut und zu den geteilten Werten aus.

Als Ausdruck unserer inneren Gefühle erlaubt der Gesang, unseren Emotionen freien Lauf zu lassen und uns anderen gegenüber zu öffnen. Und genau dieses Teilen möchte der Verband Walliser Gesangsvereine anlässlich seines 100. Geburtstages feiern.

100 Jahre Begegnungen
100 Jahre Vereinsleben
100 Jahre Freude
100 Jahre Gesangskreationen
100 Jahre Ausbildung der Jugend

Vor diesem begeisterten Engagement zugunsten der Walliser Gesellschaft möchte ich ganz speziell das Verdienst aller Verantwortlichen hervorheben, welche diesen jetzt 100-jährigen Verband geführt haben. Anlässlich dieser Festlichkeiten möchte ich den Chorsängerinnen und Chorsängern unseres Kantons meine tiefste Anerkennung aussprechen. Sie sind bei allen Anlässen des kommunalen Lebens zugegen, Sie bilden unsere Jugend aus und sie sind die Stimmungsträger unserer Gesellschaft.

Das von Ihrem Verband intensiv erlebte vergangene Jahrhundert deutet darauf hin, dass noch ein langes Leben folgen wird, was ich Ihnen auch für all Ihre Tätigkeiten wünsche. Ich ermutige Sie, den Gesang weiterhin zu pflegen und den zukünftigen Generationen die Gelegenheit zu geben, in einer harmonischen, respektvollen Gemeinschaft zu leben, die dahin ausgerichtet ist, unsere Jugend zu begeistern.

Sehr geehrte Damen und Herren, liebe Freunde des Gesangs

Der Ton ist gegeben.
Lasst die Chöre singen!
Lasst die Stimmen kommunizieren!
Lasst die Herzen sich finden!

Ich wünsche Ihnen allen ein schönes Fest!

Claude Roch,
 Vorsteher des Departements für Erziehung, Kultur und Sport

Message du président du Gouvernement valaisan

En Valais, plus qu'ailleurs certainement, le chant a accompagné et accompagne encore toutes les fêtes, religieuses ou civiles. Teintées de tristesse ou de joie, toutes expriment l'attachement profond à une culture, à une terre, à un patrimoine, à des valeurs partagées.

Expression de nos sentiments intérieurs, l'art choral permet de libérer nos émotions et de s'ouvrir à l'autre. C'est précisément cette dimension de partage que votre Fédération entend célébrer à l'occasion de son 100^e anniversaire.

**100 ans de rencontres
100 ans de vie associative
100 ans de réjouissances
100 ans de créations chorales
100 ans de formation de jeunes**

Devant un engagement aussi enthousiaste au profit de la société valaisanne, je salue le mérite des responsables successifs qui ont conduit cette alerte centenaire. A l'occasion de ces festivités, il m'appartient également d'exprimer ma reconnaissance à tous les choristes de notre canton ; présents à chaque événement de la vie communale, acteurs de la formation de notre jeunesse, ils constituent les catalyseurs d'émotions de toute communauté !

Le siècle intensément vécu par votre Fédération augure plus sûrement encore une pérennité que je vous souhaite, et ce au travers de toutes les activités que vous déploierez. Aussi, je vous encourage à poursuivre dans la voie de la passion pour permettre, aux générations à venir, de vivre dans une société harmonieuse, respectueuse des membres qui l'ont animée et attentive à la formation de notre jeunesse.

Mesdames, Messieurs, Chers Amis Chanteurs,

**Le ton est donné.
Que les chœurs chantent !
Que les voix communient !
Que les cœurs se rencontrent !
Que la fête soit belle !**

Claude Roch,
Président du Gouvernement,
Chef du Département de l'éducation, de la culture et du sport

Rapport du Jury – Fête cantonale de Monthey – 1920

Les rapports du jury, au début du XX^e siècle, ne sont pas toujours très tendres...
Voyons plutôt :

Chœur imposé :

« Les mesures 14, 19, 25, 29 sont franchement fausses, on ne peut tenir le ton, baisse considérable pour finir. Les voix sont dures dans le *f*, plates dans le *p*. Les nasales sont trop ouvertes, on entend *attadrie* pour *attendrie*; les *a* brefs «*là je veux*» «*A la terre*» sont chantés comme le *a* de âme, le mot *veux* qui a un *eu* fermé est chanté ouvert comme dans *heure*. L'émission est gutturale et dépourvue totalement de finesse. Exécution mécanique sans poésie, fautes de rythme, *croches égales* chantées *croche pointée double*; nuances exagérées. »

Chœur libre :

« Le début est peu heureux, la fin de la 1^{re} page est trouble, toutes les voix dans chaque partie ne sont pas à l'unisson, de même en page 2, à la 4^e mesure. Mêmes défauts de prononciation et d'émission que dans le chœur imposé. Les diverses parties manquent d'équilibre, les voix intermédiaires sont trop fortes. La note finale des phrases est par trop écourtée. [...]»¹

9 Fête cantonale des chanteurs valaisans, Monthey 29 et 30 mai 1920. Rapport des Jurys

Le chant, expression de l'âme...

Imaginons les premiers êtres humains selon la version de Darwin. Un groupe, beaucoup de gestes, diverses attitudes, quelques borborygmes, tous apeurés par un environnement hostile.

Imaginez maintenant ce groupe d'êtres humains émettant un son et puis un autre, repris successivement par les membres du groupe dans une certaine harmonie, un canon en quelque sorte, avant Pachelbel.

Le groupe se reconnaît dans cet embryon de mélodie et d'harmonie.

Ajoutez-y l'un d'eux, le muet, tapant dans ses mains, et s'esquisse ainsi le début du chant.

Le groupe voisin aura une autre tonalité, une autre manière, un autre rythme.

Le chant est donc bien la première expression artistique d'un groupe humain.

Et aspect essentiel entre tous, les membres du groupe s'y reconnaissent, s'identifient à lui.

La première marque culturelle est donnée.

Aujourd'hui même si l'échelle est différente, la complexité chorale plus élaborée, cette reconnaissance est essentielle.

Elle différencie les sociétés, les origines géographiques, les classes d'âge.

Le premier signe de l'art choral est donc sans doute la reconnaissance.

La solidarité

Chanter en groupe suppose que chacun soit à sa place dans les tonalités, ici les voix hautes, là les voix graves, chacun suivant une ligne musicale donnée et le tout doit plaire à l'oreille.

Pas de cacophonie. Il faut progresser ensemble, donner des inflexions en commun, alors que chacun a sa propre intonation.

Dès lors, on peut observer combien le fonctionnement social émerge de l'expression chorale.

L'émotion partagée

On peut très bien chanter le matin, seul, une mélodie qui réjouit l'âme, mais à chanter à plusieurs il y a partage et l'émotion n'en devient que plus grande.

Rappelez-vous, vous l'avez sûrement encore en mémoire : La France championne du monde de foot, un peuple chante. Le FC Sion gagne la Coupe suisse, Freddy Mercury vient nous dire «We are the champion». Lady Di meurt, c'est Elton Jones qui fait pleurer la terre entière. Et n'oublions pas le Lyôba de la Fête des Vignerons...

Tout est dans le chant.

La Liberté a souvent été conquise par des chants, le nationalisme en a régulièrement abusé, les armées s'en sont servi.

Mais quand l'être humain veut élever son âme, il chante son Dieu. Et ses plus belles prières se font par le chant.

L'amour est le sentiment qui ne peut se passer du chant, car on peut dire mille fois «je t'aime» ce ne sont que des mots, alors que si un chant l'accompagne, les mots deviennent magiques et les cœurs se mettent au diapason.

Lorsque le cœur saigne, là aussi le chant sait mieux que toute autre forme d'expression dire la peine, le deuil.

Un fado portugais, des sonorités celtiques, une complainte russe, un gospel, un chœur d'opéra, etc., tous ces chants disent un peuple, ses émotions, son histoire, sa culture. Ils disent des êtres humains si différents et pourtant si semblables, ils aident à la compréhension mutuelle donc à la paix.

Tant qu'il y aura des êtres humains il y aura des chants et donc de l'espérance.

Dominique Delaloye

Chant choral et musique sacrée

Certains qualifient de « tabou » les valeurs « sacrées » qu'ils méprisent chez les autres. Pour le croyant, ce qui est saint ou sacré appartient à Dieu et devrait échapper à la manipulation arbitraire de l'homme.

« Sanctifier » signifie « mettre à part » pour Dieu ou par Dieu. C'est le résultat d'une intervention divine (une sorte de « divinisation ») qui postule toujours, au moins l'acceptation par l'homme et, généralement, sa collaboration active. On ne peut concevoir de « sacré » dans l'ordre minéral, végétal ou animal, mais seulement dans le domaine des « actes humains » au sens philosophique du terme. Donc dans **l'ordre culturel**.

Déjà du seul point de vue culturel, je me réjouis avec la Fédération des Sociétés de Chant du Valais de son existence désormais centenaire et je présente à ses dirigeants et à tous les chanteurs mes vœux pour une joyeuse et féconde célébration du Jubilé. Il y faut célébrer les dimensions naturelles et humaines : de l'amitié, de la complicité dans le travail, de l'enthousiasme mis au service d'une société souvent privée de joie et d'espérance. Chaque chœur et chaque chanteur, selon leurs moyens, visent honnêtement à grandir dans l'esthétique et à y faire participer les auditeurs. Chacun en tire un premier plaisir en cultivant les bienfaits d'un de nos sens les plus déterminants pour l'édification d'une communauté humaine plus fraternelle : l'écoute et le parler harmonieux.

Cependant, si le seul point de vue culturel mérite une telle considération, c'est surtout en tant que **terreau rendu fécond et apte** à l'enracinement et à la croissance de la vie surnaturelle. J'y vois la différence fondamentale entre ce que nous appelons le sacré et le sens attribué par le langage courant au mot « tabou ». Ce dernier appartient à un monde quasi magique où l'homme est conditionné par un contexte culturel qui lui ôte la liberté « d'accepter » ou « de collaborer ».

Le **chant sacré**, au contraire, appartient précisément à ce domaine où l'homme grandit et s'épanouit par sa réceptivité et par sa collaboration active dans l'ordre surnaturel. La culture (musicale notamment) est alors comparable à la fleur qui ouvre sa corolle à la fécondation par le vent ou par les insectes, selon les lois de la création. A cette différence près que la vertu de « religion » permet de dépasser les lois de la nature, elle cultive les « relations » humaines avec l'auteur de la Création, avec ce Dieu qui s'est fait homme en Jésus-Christ.

La Bible nous donne un bel exemple de cette élévation de l'esprit. La jeune reine Esther devait prendre la défense de son peuple auprès du roi. Sa démarche comportait le risque d'être mise à mort. Elle prit donc les précautions élémentaires du point de vue « naturel ». Elle se fit belle et revêtit les habits royaux.

Mais l'importance de sa démarche pour sauver tout un peuple la fit recourir à l'aide « surnaturelle » que Dieu seul peut nous donner. Elle pria. Elle demanda à Dieu de parfaire, par sa Grâce, l'efficacité de ses paroles. Elle demanda : *« Seigneur, mets sur mes lèvres un langage harmonieux, ... et change mon cœur »*.

A l'occasion du centenaire de la Fédération des Sociétés de Chant du Valais il faut donc évoquer ce domaine du CHANT SACRE, qui a sans doute été la première raison d'être de nos chorales. Progressivement leurs répertoires se sont élargis au chant profane. Mais qu'ils soient premier ou second dans l'ordre des motivations, le chant sacré et le chant profane sont complémentaires et s'enrichissent réciproquement. Tous les musiciens le savent bien. Cependant, cette complémentarité « naturelle » se double d'une autre expérience, surnaturelle, qu'on n'a pas le droit d'oublier lorsqu'il s'agit des célébrations liturgiques. Telle est ma conviction profonde.

Certes, par le chant à l'église, les chorales accomplissent un service, noble et beau, en faveur de la communauté et en l'honneur du « Trois fois Saint ». Pour ce service liturgique, chorales, musiciens et chanteurs méritent un chaleureux MERCI. Merci au nom de nos Communautés locales, au nom de l'Eglise universelle aussi.

Quelle que soit la profondeur de notre reconnaissance, elle demeure cependant insuffisante par rapport à une autre réalité trop peu souvent évoquée. Cette réalité exige des FELICITATIONS. J'entends par là les compliments au sens habituel du terme, mais j'entends surtout le sens étymologique (du latin : « felix », qui signifie « heureux »). Félicitations ! Soyez heureux de bénéficier, par l'exercice du chant sacré, d'une forme privilégiée de la vertu de « religion ». Votre chant, c'est la corolle qui se présente dans sa beauté naturelle, améliorée, travaillée, sans doute toujours à perfectionner. Et la dimension sacrée du chant c'est la dimension surnaturelle, la grâce divine, qui féconde le travail humain et qui se manifeste comme un cadeau que Dieu accorde à qui sait imiter la reine Esther : *« mets sur mes lèvres un langage harmonieux, ... et change mon cœur. »*

Heureux ceux qui bénéficient de ce don de Dieu !

+ Cardinal Henri Schwery

Der Oberwalliser Cäzilien Verband OCV

Alle wissen wir um die positive Wirkung des Gesanges: Singen tut gut, ist Gymnastik für die Seele, ist doppeltes Beten. Die Stimme ist ein Barometer der Befindlichkeit und der ganzheitlichste und tiefste Ausdruck der Seele. Wer singt, hängt seine Seele in den Himmel (Motto des Kirchenchores St. Theresia Susten - Leukergrund anlässlich ihres 60 jährigen Jubiläums 2005).

Dies sind Gründe genug, sich für die Förderung des Gesanges einzusetzen, sich in den Dienst dieser grossartigen menschlichen Ausdrucksform zu stellen. Seit 1906, also seit hundert Jahren, tut dies der Verband Walliser Gesangsvereine mit grossem Einsatz, mit Erfolg und mit Leidenschaft.

Gesang verbindet Menschen, Kulturen und Verbände, die sich für das gleiche Ziel einsetzen. Und so gratuliert der Oberwalliser Cäzilien Verband OCV ganz herzlich. Die 75 Chöre des OCV mit ihren 3000 Sängerinnen und Sängern verbinden sich mit den 99 Chören des VWG, zu dem auch der Verband der Oberwalliser Gesangsvereine VOG gehört, zu einem grossen Chor von etwa 7000 Sängerinnen und Sängern – Erwachsene, Kinder und Jugendliche. Sie tragen die Botschaft des Gesanges in den Walliser Himmel und darüber hinaus: die Botschaft der kulturellen und sprachlichen Vielfalt, der Verständigung, des gegenseitigen Respekts und der gegenseitigen Wertschätzung.

Beide Verbände werden sich auch künftig für dieses grossartige Ziel mit grossem Engagement einsetzen. Mit vereinten Kräften und in Zusammenarbeit stellen sie sich in den Dienst des Walliser Gesanges.

Möge die Arbeit des Verbandes Walliser Gesangsvereine mit dem Verband Oberwalliser Gesangsvereine zusammen mit dem Oberwalliser Cäzilien Verband weiterhin vielen singenden Menschen ermöglichen, ihre Seele in den (Walliser) Himmel zu hängen.

Arnold Steiner, Präsident
Oberwalliser Cäzilien Verband

(Stimm)Bänder und Herzen...

100 Jahre, ein Höhepunkt? Einer mehr!

Es scheint, als wäre bereits alles schon 99 Mal über den Gesang gesagt worden... Wäre da noch Raum für ein Schweigen (Pause) oder ein Seufzen (Viertelpause)? Von Schweigen oder seufzen kann in diesem Festjahr jedoch nicht die Rede sein. Obwohl, im Alltagsstress....

Der Gesang, eine Kunst so natürlich wie das Ein- und Ausatmen, ist im Leben unerlässlich...

Am Anfang war der Schrei: der Geigenspieler weiss bei seinen Anfängen davon ein Lied zu singen - und auch seine unfreiwilligen Mithörer: zuerst kreischen die Saiten! Weil sie Besseres können als nur einen Gutturallaut, haben die Stimmbänder Note um Note gezähmt, vom Wimmern bis zur Virtuosität, vom Säugling bis zum Erwachsenen, vom Cromagnon bis zum Pavarotti, von der Neandertalerin bis zur Bartoli.

Der Zauber des Gesangs wirkt nicht nur durch die Solis der weltweit schönsten Stimmen: bei den Chören kann man sogar von Alchemie sprechen, nachdem der Zauber durch die subtile Mischung von persönlichen Zutaten wirkt... Die Emotion, die Gänsehaut die eine Stimme hervorrufen kann, bekommt noch weitere Dimensionen, wenn die Stimmen in einem Chor Harmonie finden. Man fühlt dann mehr als eine Addition von Stimmen, man erlebt eine Fülle, die ahnen lässt wie unsere menschliche Gesellschaft aussehen könnte, ohne Konflikte wegen Ton und Takt, weit weg von Schreien und Beschimpfen.

Ja, ein Chor stellt auf die schönste Weise dar, was «normale» Menschen mit ihren Fähigkeiten und Grenzen schaffen können wenn Kommunikation, ja Kommunion besteht. Ob ein gemischter Chor, ein Kinderchor, ein Frauen- oder Männerchor (der Walliser Staatsrat ist davon der Kleinste...) er spricht mit seinen Verschiedenheiten aus einem und demselben Herzen. Ja, Gesang verzaubert!

In unserer Gesellschaft wo oft Einsamkeit und Taubheit herrscht, geben die Chöre den richtigen Ton und Takt an. Sie lernen Kindern und Erwachsenen, Personen und Gruppen seit hundert Jahren und noch länger und für immer, dass es ein Heilmittel gibt gegen Schweigen und Seufzen: die Einigkeit der Stimmen, die zu einander sprechen und einander anhören. Auf der ganzen Welt, im Wallis, muss die Kunst des Chorgesangs weiter von ihrem Zauber mittel hören lassen.

Auf dass die Vibrationen der Stimmbänder und Herzen uns im Laufe der Jahre verbinden!

Jean-Jacques Rey-Bellet - Staatsrat

Des cordes et des cœurs...

100 ans, un point d'orgue? Un de plus!

Tout semble avoir déjà été dit 99 fois sur le chant... Resterait-il la place pour un silence, ou un soupir? Mais il ne saurait être question de silence ou de soupir en cette année festive. Quoique, dans le stress quotidien...

Le chant, cet art aussi naturel que la respiration, est indispensable à la vie.

Au commencement, il y eut le cri. Le violoniste débutant en sait quelque chose et ses auditeurs involontaires aussi: les cordes, ça grince d'abord! Et puis, parce qu'elles sont faites pour bien mieux que des gutturalités, les cordes vocales ont apprivoisé note après note, des vagissements jusqu'aux virtuosités les plus acrobatiques, du nourrisson à l'adulte, du Cromagnon au Pavarotti, de la Néandertalienne à la Bartoli.

Mais la magie du chant n'agit pas seulement à travers les soli des plus belles voix du monde: avec les chœurs, c'est même d'alchimie qu'il s'agit, puisque la magie s'y opère par le mélange subtil d'ingrédients personnels... L'émotion, le frisson même qu'une voix peut provoquer prend encore une autre dimension quand les voix d'un chœur s'harmonisent. On touche alors, au-delà de la simple addition des voix, à une plénitude qui fait entrevoir ce que pourrait être la société des hommes sans conflits de ton ni de mesure, loin des cris et des invectives.

Oui, un chœur illustre de la plus belle manière ce que des individus «normaux», avec leurs qualités et leurs limites, peuvent créer lorsqu'ils communiquent, lorsqu'ils communient. Chœurs mixtes, chœurs d'enfants, chœurs de dames ou chœurs d'hommes (le Conseil d'Etat valaisan étant le plus petit d'entre eux...) parlent avec leurs différences d'un seul et même cœur. L'enchantement est l'enfant du chant.

Dans notre société souvent faite de solitude et de surdité, les chorales donnent le ton et la mesure justes. Aux enfants et aux adultes, aux individus et aux groupes, elles redisent, depuis 100 ans et plus et pour toujours, qu'il existe un remède aux soupirs et aux silences: l'union des voix qui se parlent et s'écoutent. A travers le monde, en Valais, l'art choral doit continuer à faire entendre sa recette miracle.

Que les vibrations des cordes et cœurs nous unissent au fil des ans!

Jean-Jacques Rey-Bellet - Conseiller d'Etat

DIEU ET PATRIE

RECUEIL DE CHANTS

POUR L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Précédé d'un petit solfège et suivi de notions de plain-chant.

Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique
des Cantons du Valais et de Fribourg.

**La musique adoucit les mœurs, élève
les esprits et rend ainsi les relations
sociales plus faciles. Sœur de la peinture
et de la poésie, elle jette dans le sentier
de la vie des charmes indéfinissables.**

**(H. BOLEY, président de la
Société valaisanne d'Éducation).**

QUATRIÈME ÉDITION
soigneusement revue et augmentée.

SION

1900

Et maintenant... Chantez!...

«*Mademoiselle, vous avez de la musique?*» demanda Jean Daetwyler alors que nous franchissions le seuil d'un petit café sédunois. «*Non*» répondit-elle avec une certaine gêne, regardant d'un œil méfiant ces deux barbus venus lui poser une question aussi inhabituelle. «*Eh bien, tant mieux, reprit mon ami. Sinon nous serions allés ailleurs! Nous faisons de la musique toute la journée, et, pour parler, nous n'en avons pas besoin...*».

Dans la société moderne, on n'entend plus guère chanter, mais nous sommes devenus, malgré nous, de gros consommateurs de musique. Elle nous est imposée en de nombreux lieux publics et jusque dans nos rues piétonnes, elle interrompt les émissions parlées de la radio, elle nous agresse parfois jusque sur nos plages. Mais les chansons proviennent de haut-parleurs, et presque jamais de gosiers humains.

Les jeux de l'écho

Le chant et la musique représentent pourtant chez nous une tradition très ancienne. Savez-vous que les historiens de la musique européenne peuvent citer deux fois le Valais au début de leurs livres? En 2015, dans neuf ans, l'Abbaye de St-Maurice fêtera le 150^e anniversaire de sa fondation: elle est antérieure de 15 ans à celle du Mont-Cassin, que de nombreux ouvrages présentent par erreur comme «le plus ancien monastère d'Occident». Quand saint Sigismond fonda l'Abbaye de St-Maurice, il y installa des moines venus de diverses régions, pour qu'ils assurent la *laus perennis*, la «louange perpétuelle»: répartis en cinq groupes, les moines chantaient 24 heures sur 24, les louanges de Dieu, en se relayant comme les équipes dans les usines modernes.

Cette pratique s'interrompt plus tard, mais la tradition du chant liturgique s'est maintenue en Agaune, à travers diverses péripéties. Les chanoines du Grand-St-Bernard, comme leurs cousins de St-Maurice, ont aussi cultivé le chant liturgique. Et l'on peut supposer que les nombreux prieurés installés en Valais - d'où le titre de «prieur» que conservent encore quelques curés, là où le ministère était autrefois exercé par des groupes de moines - pratiquaient le chant de l'office, comme les diverses communautés monastiques féminines et masculines, et comme les chanoines de la cathédrale de Sion, dont les archives conservent des documents musicaux fort intéressants. Malheureusement, à St-Maurice, de nombreux incendies ont sans doute détruit des trésors musicaux.

La tradition liturgique des chanoines de Sion nous vaut un autre record : depuis plus de six siècles, la basilique de Valère conserve un précieux instrument, considéré aujourd'hui comme le plus vieil orgue du monde encore jouable. Chaque été, grâce au Festival créé par Maurice Wenger, Valère attire sur la colline un nombreux public, venu écouter les sons étranges que des organistes du monde entier tirent de cet instrument.

Les jeux de l'écho

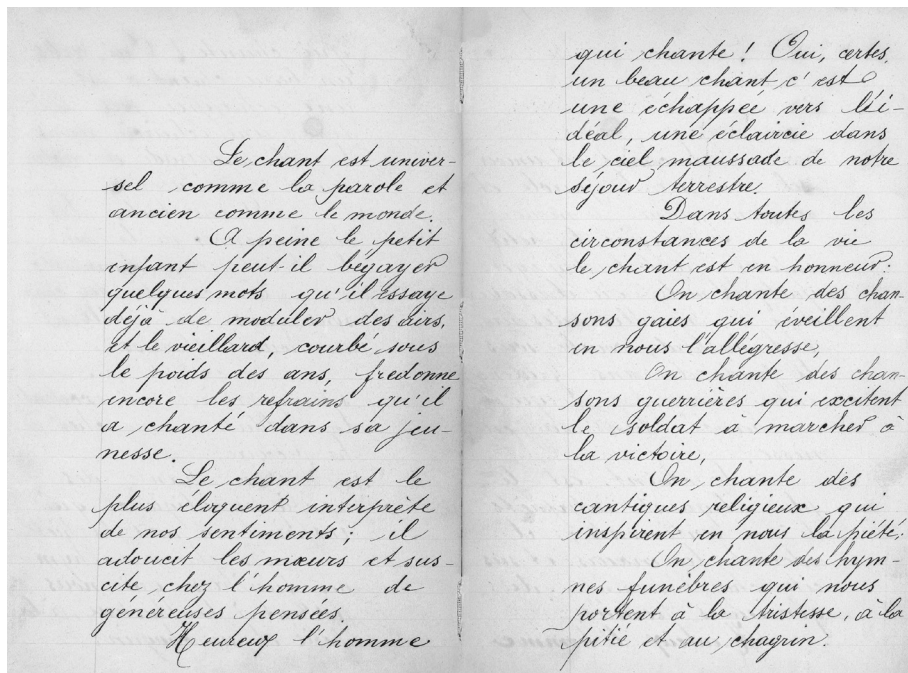
Abbayes, prieurés, couvents et chapitres ne sont pas les seuls lieux de chant et de musique. Nos vallées, comme toutes les régions de montagne, ont sans doute servi de caisses de résonance à de multiples chanteurs et instrumentistes qui, de génération en génération, se transmettaient modèles et répertoires. Charles Haenni et son fils Georges ont sillonné les rues de nos villages pour recueillir de nombreuses chansons populaires, tandis qu'Aloïs Theytaz et Jean Daetwyler créaient des chansons et des danses dans l'esprit des musiques locales traditionnelles. Le succès actuel du cor des Alpes, mais aussi le retour à la chanson en patois, montrent bien que le passé n'est pas mort, malgré la guerre soi-disant culturelle



que nos autorités crurent nécessaire de mener, dans le Valais romand, contre l'usage des dialectes locaux. En revanche, le Haut-Valais, comme le reste de la Suisse alémanique, a résisté à cette tendance, avec les avantages et les inconvénients que l'on connaît. Dans les deux parties du canton, les amis du patois, notamment certains enseignants comme Louis Berthouzot ou des responsables de groupements comme Emile Dayer, ont beaucoup contribué à la sauvegarde d'un répertoire en patois aussi imagitatif que drôle.

Chanter, ce n'est pas sérieux!

De nombreuses chansons de métiers prouvent que, autrefois, chant et travail n'étaient pas incompatibles, même si certaines activités physiques limitaient les dépenses d'énergie dans le bel canto. Je me rappelle certains paysans, certains ouvriers travaillant dans la construction, certaines femmes dans leur cuisine ou dans leur atelier de couture, qui chantaient naguère en rythmant vocalement leur travail. Cette tradition s'est perdue, pour



Avant-propos de
nouveaux statuts:
décembre 1917

de multiples raisons: arrivée de la radio et des transistors, crainte de perdre du temps, peur de ne pas avoir une voix aussi belle que les vedettes de la chanson... Quand nous entendons chantonner ou siffler, aujourd'hui, dans les rues, sur le toit des maisons ou dans les vignes, nous supposons immédiatement qu'il s'agit de travailleurs venus de pays méditerranéens, car les Suisses, trop sérieux, n'osent plus chanter: ils préfèrent croire qu'ils sont des personnages importants et pressés, leur main gauche tenant un téléphone collé sur l'oreille, la main droite agrippée à un ordinateur portable... Heureux les bateliers de la Volga et les piroguiers du Congo chantant pour accorder leurs gestes bien rythmés!

Essayez de fredonner en vous promenant: vos auditeurs surpris se retourneront pour voir si votre comportement est vraiment normal...

Le chant organisé

Heureusement, dans les églises, puis dans les cités, le chant en groupe s'est développé, aussi bien pour le service liturgique que pour l'animation des rencontres extérieures. Cela se fit bientôt avec un souci bien helvétique d'organisation: on ne s'est pas contenté de chanter ou de jouer d'un instrument, et l'on eut très tôt le souci de structurer la vie du groupe. Le vocabulaire est révélateur: dans les pays voisins, on parle de la chorale, de la fanfare, de l'harmonie et de la «banda», mais chez nous, l'on emploie tout aussi naturellement les expressions «société de chant» ou «société de musique», avec des statuts, un comité, des commissions, des assemblées, une caisse et des vérificateurs de comptes. Loin de moi l'idée de mépriser ce désir d'une organisation correcte, car elle est fort utile et garantit une précieuse stabilité, libérant les chefs de préoccupations matérielles pour lesquelles, souvent, ils semblent peu doués. Mais nos «sociétés» font parfois sourire nos voisins.

Puis vint le temps des rencontres, des contacts, des concours. Ainsi naquirent les groupements et les fédérations, sur le plan cantonal et régional, puis à un niveau fédéral et international. Depuis 100 ans, la Fédération cantonale a soutenu, par ses rencontres, puis par ses cours de formation, les progrès remarquables de nos chœurs. Certes, on accordait souvent une telle priorité aux concours que l'on se contentait d'une honnête médiocrité dans la vie musicale locale, pourvu que l'image fût brillante le soir du concours, après la proclamation des résultats. Mais je n'oublierai jamais ce vieux chef de chœur qui, le soir de son dernier concours, pleurait parce que son chœur d'hommes n'avait obtenu «que la mention bien».

Peu à peu, les choses ont évolué. Le souci de qualité ne se limita plus à la mention quadriennale et à la soirée annuelle. Il devint une préoccupation constante. Comme facteurs favorables à cette évolution, il faut mentionner le niveau élevé de qualité auquel parvinrent certains ensembles, grâce à un travail exigeant, et parfois, à une certaine sélection, grâce aussi à la compétence de chefs mieux formés. Il nous faut veiller, aujourd'hui, à ce que les exigences et la sélection qu'elles engendrent, ne s'opèrent pas au détriment de la joie de chanter, qui doit rester à la portée de tous les amateurs, c'est-à-dire tout simplement des femmes et des hommes, jeunes et vieux, qui aiment chanter.

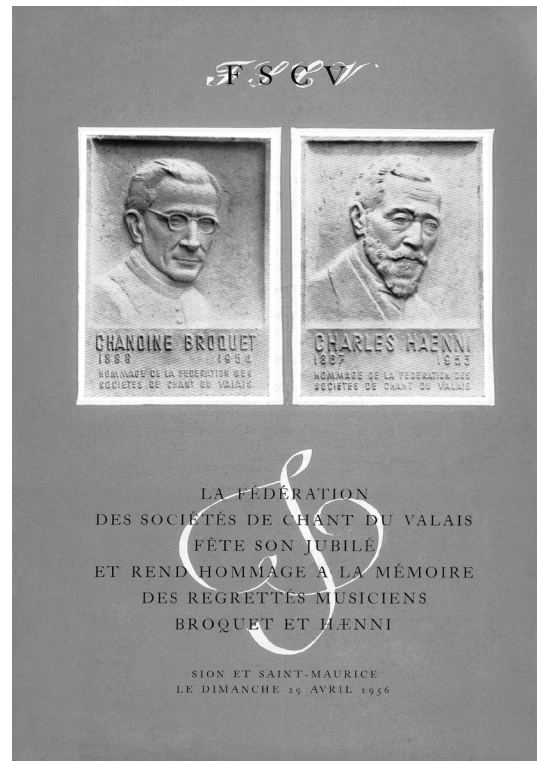
L'avenir de notre distinguée Centenaire ne suscite pas de crainte majeure, si le bon esprit qui anime actuellement nos chorales subsiste et se développe encore. Notre société individualiste et égoïste menace, certes, le recrutement. Mais la belle floraison des chœurs d'enfants et de jeunes promet la montée d'une belle relève.

Chanter toujours

Pour que le chant progresse dans nos communautés de vie, il ne faut pas le limiter aux deux ou trois heures de répétitions hebdomadaires. Il nous faut réapprendre à chanter, toujours et partout, et pas seulement avec une savante partition sous les yeux.

Un peuple qui chante est un peuple heureux! aimait à dire notre vieux curé pour nous encourager. Faut-il en tirer un adage inversé: *un peuple qui ne chante pas est un peuple triste et malheureux?* Ce serait sans doute excessif. Mais comme le dit fort joliment le titre d'une cantate composée par Jacques Berthier sur le texte de Daniel Hameline, «On peut vivre sans musique, mais moins bien!»

Puisque la Fête cantonale de 2006 nous invite à regarder dans le rétroviseur de l'histoire, profitons-en, non pour



cultiver une stérile nostalgie, mais pour réapprendre à chanter aussi en dehors de notre répertoire sérieux, en dehors de nos messes, de nos concerts et de nos répétitions. Inscrivons à nos programmes quelques chansons, celles que nous lègue une vénérable tradition, celles aussi que nous offrent quelques chanteurs contemporains. Et réapprenons à chanter le long des bisses ou même dans les rues, quand nous travaillons au jardin, à l'atelier ou à la maison, quand nous nous reposons dans un fauteuil ou au sommet d'un col, après une longue montée. Faisons-le avec une certaine discrétion, évidemment, si nous ne sommes pas seuls, car notre chant pourrait déranger celles et ceux qui aspirent au silence.

Si nous retrouvons cette habitude du chant spontané, il exprimera notre joie, il la ranimera dans les moments de grisaille, il la diffusera dans nos familles et dans nos milieux de vie. Il nous aidera enfin à consolider l'unité de notre propre personne, car le chant fait vibrer notre corps, il stimule notre intelligence, il développe notre affectivité et il nous ouvre aux autres.

Michel Veuthey

Naissance et premiers pas de la Fédération des chanteurs valaisans

Si nous pouvons imaginer facilement comment vécut nos ancêtres au XIX^e siècle, il nous est plus difficile de savoir ce qu'ils chantaient et comment ils chantaient. Les Haut-Valaisans partageaient sans doute le répertoire populaire des cantons voisins de langue allemande. Les habitants du Valais romand devaient connaître les mêmes mélodies populaires que leurs voisins romands, savoyards ou valdotains avec peut-être quelques adaptations en patois local. Nous savons que nos ancêtres vivaient misérablement, travaillaient dur et ne mangeaient pas toujours à leur faim. Peut-être chantaient-ils dans les villages pour oublier leurs misères et se donner du courage ?

A partir de 1850 naquirent les premières sociétés de chant, chœurs d'église pour la plupart et tous, chœurs d'hommes : les femmes n'ayant pas voix au chapitre. La qualité vocale laissait à désirer, si l'on en croit la «*Gazette du Valais*» du 19 octobre 1856¹. Dans un article intitulé : «*D'où vient que l'on chante si mal le plain-chant*», un auteur anonyme parle d'«*abominable cacophonie que l'on entend dans un bon tiers des églises catholiques*», et apostrophe le clergé : «*MM. les curés, ... c'est sur vous que repose la nécessité de créer des écoles de plain-chant*».

En 1893, un auteur anonyme constate dans cette même «*Gazette*» : «*Le chant est délaissé et, chose curieuse, sur 10 à 15 musiciens (?) qui composent une société, vous en trouvez deux au plus qui sachent employer leur voix d'une manière plus ou moins juste et agréable*». Le même article salue par contre la «*réforme complète du chant*», puisque «*l'art. 26 sur l'instruction publique est formel : l'enseignement du chant est obligatoire*».

Lors de la 4^e Fête cantonale à Martigny en 1912, le carnet de fête donnera la date de la fondation des sociétés participantes². Certaines furent fondées avant 1906, date de la première Fête cantonale : le **Rhonesängerbund** de Sion, 1851 ; **La Chorale** de Monthey, 1852 ;

1 *Gazette*, 2, 1856, 81, p. 3-4

2 Pour les sociétés absentes à la F.C. de Martigny en 1912, on pourra trouver la date de fondation dans les carnets de fête de Sion, 1926, p.52-53 ; et de St-Maurice, 1929, p.52-53

Le 14 janvier 1906, sous la présidence provisoire de Joseph Gay président du Rhone-sängerbund et sur l'initiative de cette société, les délégués des différentes sociétés de chant se réunissent à la grande salle du café de la Planta, à Sion, pour fonder une fédération des sociétés de chant du canton du Valais et discuter du projet de statuts présenté.

Les sociétés suivantes ont envoyé des délégués :

- | | |
|---|---|
| 1. Brigues, <i>Frohsinn</i> | 15. Sion, <i>Rhonsängerbund</i> |
| 2. Brigues-Naters, <i>Grütli-Männerchor</i> | 16. Vétroz, <i>Union</i> |
| 3. Loèche-bains, <i>Concordia</i> | 17. Leytron, <i>Cécilia</i> |
| 4. Sierre, <i>Männerchor</i> | 18. Chamoson, <i>Ste Cécile</i> |
| 5. St-Luc | 19. Saxon, <i>Chorale</i> |
| 6. Vissoie | 20. Saxon, <i>La Lyre</i> |
| 7. St-Léonard | 21. Sembrancher, <i>La Stéphanie</i> |
| 8. Ayent | 22. Martigny, <i>Chorale des instituteurs du district</i> |
| 9. Grimisuat, <i>La Valaisanne</i> | 23. Collombey |
| 10. Bramois, <i>Ste Cécile</i> | 24. Campéry, <i>Rose des Alpes</i> |
| 11. Nendaz, <i>Cécilia</i> | 25. Monthey, <i>Chorale</i> |
| 12. Sion, <i>Aurore</i> | 26. Bagnes |
| 13. Sion, <i>Cécilia</i> | 27. Vex, <i>Cécilia</i> |
| 14. Sion Männerchor, <i>Harmonie</i> | |

«*Statuts de la société cantonale des chanteurs valaisans*», tel est le nom qu'il est proposé de donner au rassemblement de toutes les chorales. Mais, M. Giroud de Chamoson estime que «Le titre ne correspond pas à la réalité. Ce n'est pas une société des chanteurs valaisans qu'on se propose de former, mais bien un groupement des sociétés de chant du Valais. Ce sont les sociétés de chant qui constituent la nouvelle fédération et non les chanteurs pris individuellement.» Il propose de modifier le titre comme suit : *Statuts de la Fédération des sociétés de chant du Valais*. Sa proposition est adoptée. La Fédération est née. Son but est ensuite fixé : «*La Fédération des sociétés de chant du Valais a pour but de développer et d'améliorer le chant, de créer et d'entretenir des liens de fraternité entre ses membres.*»

La Rose des Alpes de Champéry, 1862; **Ste-Cécile** de Chamoson, 1882; **La Cécilia** de Vex, 1882; **Le Männerchor Harmonie** de Sion, 1887; **l'Harmonie** de Vernayaz, 1892; **Le Männerchor** de Sierre, 1892; **Frohsinn** de Brigue, 1895; **la Cécilia** de Nendaz, 1900; **la Caecilia** de Chippis, 1905; **la Chorale des instituteurs** de Martigny, 1905; **la Lyre catholique** de Liddes, 1905; **la Valaisanne** de Grimisuat, 1906.

D'autres suivront: **le Chœur du Vélan** de Bourg-St-Pierre, 1907; **la Lyre** de Saxon, 1907; **l'Harmonie** de Vollège, 1908; **la Villageoise** de Riddes, 1908; **l'Avenir** de Collombey, 1908; **la Schola cantorum** de Martigny, 1909; **le Männerchor** de Viège, 1909; **l'Edelweiss** de St-Luc, 1910; **la Cécilia** de Fully, 1910; **Ste-Cécile** de Bramois, 1910; **l'Orphéon** de Monthey, 1911.

Naissance au forceps

La première tentative du clergé de réunir en une fédération cantonale les chorales d'église en 1891 se solda par un échec³. Par contre, le clergé haut-valaisan fonda le 19 octobre 1893 l'«**Oberwalliser Cecilienverband**»⁴, bien vivant encore de nos jours.

Le «**Rhonesängerbund**» de Sion, qui s'était illustré en obtenant un troisième prix lors de la Fête fédérale de chant de Bâle en 1875⁵ sera à l'origine de la Fédération cantonale de chant (actuellement «**Fédération des sociétés de chant du Valais**» ou «**Verband Walliser Gesangvereine**»). Son directeur, Marius Martin, et son président, Joseph Gay, avec quelques délégués de sociétés, élaborèrent des statuts et décidèrent de fonder une «Fédération des chorales valaisannes» lors d'une réunion tenue à l'Hôtel National de Martigny le 17 octobre 1897⁶, mais la mort prématurée de Marius Martin anéantit ce projet.

Le lundi de Pentecôte, 12 juin 1905, grande fête à St-Maurice où s'étaient réunies des chorales et des représentants de chorales du Valais romand en vue de fonder une **Fédération des Céciliennes du Bas-Valais**⁷. Le Chœur du collège sous la direction du professeur

3 Walliser Bote, 1891,1; WB, 1891, 52; et aussi: Gazette, 37, 1891, 65, p.2; 69, p.2-3

4 Date aimablement communiquée par M. Ernst Tscherrig de Brig

5 Carnet de la Fête cantonale, Sion, 1926, p.19

6 Gazette, 43, 1897, 84, p.3; 85, p.2

7 Gazette, 50, 1905, 69, p.3; 71, p.3

Sidler ainsi que les chorales de Monthey, Chamoson et Troistorrents se produisirent dans la liesse générale devant un parterre d'autorités religieuses et civiles. La mission d'élaborer des statuts et de créer la Fédération des Céciliennes fut confiée à un comité présidé par le professeur Sidler. Projet mort-né puisque la flamme qui animait les organisateurs s'éteindra après le rassemblement du 15 avril 1907 à St-Maurice⁸.

En cette même année 1905, le « **Rhonesängerbund** » qui deviendra en 1919 la « **Chorale sédunoise** » et le **Dr César Brunner** de Loèche-les Bains relancent l'idée d'une **Fédération cantonale des chanteurs valaisans**⁹. Les statuts furent approuvés à Sion dans la grande salle du Café de la Planta, le 14 janvier 1906. Joseph Gay de Sion devint le premier président, assisté de MM. Amherd, de Brigue; Troxler, de Sion; Giroud, de Chamoson et Zumoffen, de Monthey. Firent partie de la commission musicale MM. Sidler, de St-Maurice; Haenni, de Sion et Zahner, de Brigue.

La première Fête cantonale fut organisée à la satisfaction générale à **Sion le dimanche 20 mai 1906**, conjointement par le « **Rhonesängerbund** » et le « **Männerchor Harmonie** ». «Après une halte au Café-jardin de la Planta, où M. de Courten, vice-président de la municipalité, souhaite la bienvenue aux sociétés»¹⁰, les participants se dirigèrent en cortège vers l'église du collège pour un office divin célébré par M. Rey, curé de la ville, avec «à l'orgue, la chorale de Monthey». Toutes les sociétés exécutèrent ensuite à l'Hôtel de ville «le grandiose et émouvant Cantique suisse» sous la direction de Charles Haenni.¹¹ Lors du banquet au Café-jardin de la Planta, un seul discours, mais d'importance, celui de M. Burgener, chef du Département de l'instruction publique. Chaque société put ensuite interpréter son «morceau choisi» au Théâtre de Valère. Il n'y eut pas de concours avec jury, mais les trois membres de la commission de musique «devaient émettre leur opinion sur l'exécution des chœurs et faire part à chaque société en particulier des observations formulées»¹².

8 Gazette, 52, 1907, 43, p.2-3 ; 45, p.2 ; 46, p.2

9 Gazette, 50, 1905, 140, p.3 ; 148, p.2 ; Gazette, 51, 1906, 5, p.2

10 Selon la Gazette, 51, 1906, 58, p.2, il y aurait eu plus de 300 chanteurs. La Gazette, 51, 1906, 68, p.2, mentionne 17 sociétés pour 350 chanteurs. Les carnets de fête de Monthey, 1920 et Brigue, 1923, ne mentionnent que 218 chanteurs. En toute vraisemblance, nous pouvons croire à la présence de 318 chanteurs et 16 sociétés, puisque la Ste-Cécile de Chamoson était absente «à cause d'une importante votation communale».

11 Gazette, 51, 1906, 58, p.2

12 Gazette, 51, 1906, 68, p.3

De l'avis général cette première Fête cantonale fut une réussite, même du point de vue financier puisque « le comité d'organisation a pu remettre au caissier de la Fédération un montant de 130 et quelques francs, excédent des recettes ... »¹³.

Ces Fêtes cantonales devaient d'abord se dérouler tous les deux ans. C'est ainsi que les sociétés affiliées se retrouvèrent en 1908 à Chamoson, en 1910 à Sierre et en 1912 à Martigny. Il fut alors décidé de les organiser tous les trois ans. A cause de la guerre, il fallut attendre 1920 pour vivre la 5^e rencontre à Monthey, pour la première fois sur deux journées, les 29 et 30 mai.

Lors de la Fête cantonale de Sierre en 1910, il y eut pour la première fois un concours obligatoire pour toutes les sociétés participantes, et un concours de lecture à vue, obligatoire pour la première division. La commission de musique fut remplacée par un jury choisi hors canton et à qui incombait aussi le choix des pièces de concours. Il faudra attendre la fête de Sion en 1926 pour avoir à nouveau une commission de musique avec Gustave Zimmermann de Brigue et Charles Matt de Martigny, sous la présidence de Georges Haenni.

Si les récents progrès vocaux des chanteurs valaisans font notre admiration, nos chorales seraient-elles encore capables de lire la musique comme le faisaient nos ancêtres ?

Paul Bourban

L'évolution des effectifs

Année	Sociétés	Chanteurs
1906	16 sociétés	600 chanteurs
1926	30 sociétés	1000 chanteurs
1946	42 sociétés	1500 chanteurs
1958	56 sociétés	2200 chanteurs
1962	54 sociétés	2150 chanteurs
1966	53 sociétés	2100 chanteurs
1970	55 sociétés	2200 chanteurs
1974	53 sociétés	2150 chanteurs
1978	53 sociétés	2150 chanteurs
1982	60 sociétés	2500 chanteurs
1986	70 sociétés	2900 chanteurs
1990	73 sociétés	2900 chanteurs
1994	75 sociétés	3000 chanteurs
1998	80 sociétés	3200 chanteurs
2002	91 sociétés	3800 chanteurs
2006	100 sociétés	3800 chanteurs

¹³ Gazette, 51, 1906, 68, p.3

La participation aux Fêtes cantonales de chant

Année Jahrgang	Lieu Ort	Sociétés Vereine	Chanteurs Sänger	C. d'enfants Kinderchöre	Enfants Kinder	C. de jeunes Jugendchöre	Jeunes Jungen
1906	Sion	16	318				
1908	Chamoson	14	200				
1910	Sierre	18	400				
1912	Martigny-Ville	24	530				
1920	Monthey	22	596				
1923	Brig	21	600				
1925	Sion	31	110				
1929	St-Maurice	30	1013				
1931	Sierre	30	994				
1934	Martigny	25	1043				
1939	Visp	19	755				
1946	Monthey	34	950				
1950	Brig	18	850				
1954	Sion	32	1297				
1958	St-Maurice	43	1650				
1962	Sierre	40	1650				
1966	Martigny	40	1650				
1970	Visp	50	1896				
1974	Monthey	56	2200	38	2000		
1978	Brig	60	2300	38	2200		
1982	Sion	58	2600	37	1800		
1986	St-Maurice	57	2500	47	2000	10	400
1990	Sierre	61	2500	39	1500	3	120
1994	Martigny	81	3100	56	2300	20	500
1998	Naters	110	3800	100	3600	15	500
2002	Monthey	90	3500	80	3200	15	400
2006	Sion	96	3100	100	3600	14	780

La querelle, un moyen de renforcer la cohésion des sociétés de chant

Il n'est pas possible de traverser un siècle d'existence sans que des brouilles de ménage ne viennent troubler le fonctionnement d'une institution, même chorale: la musique n'adoucit pas toujours les mœurs ou du moins celles de ses dirigeants. Une querelle de personnes créa une scission à l'intérieur de la Fédération des sociétés de chant du Valais au cours des années 1950; elle rejaillit sur ses Groupements régionaux du Bas-Valais et du Valais central par la création de l'Union Chorale du Centre. En fin de compte, la Fédération est sortie renforcée de ce litige qui se développa en trois actes.

Acte premier: La cause d'une scission

Le comité de la Fédération décide d'innover lors de la Fête cantonale de chant de Sion, en 1954: il instaure les «chants d'ensemble» dont l'exécution devait devenir un des hauts moments de la Fête, comme constaté dans des Fêtes cantonales de chant en Romandie. Le règlement de la manifestation chantante précise les modalités de participation et stipule dans son article 35 que les morceaux d'ensemble doivent être obligatoirement étudiés et exécutés par toutes les sociétés participantes. De plus, dans un souci de garantir une bonne prestation publique, les chorales doivent inviter, faute de sanction, un membre de la commission de musique de la Fédération, lors d'une de leurs répétitions. Les chœurs d'ensemble avaient été mis à la disposition des sociétés deux ans avant la fête, en automne 1952.

Au moment où les chanteurs, installés sur les gradins, se préparaient à exécuter les morceaux d'ensemble, Georges Haenni, président de la commission musicale, ordonna aux membres des sociétés qui n'avaient pas été contrôlées par un délégué de la Fédération de quitter le podium: la Commission musicale avait demandé au Comité cantonal l'application de cette mesure, conformément aux deux derniers alinéas de l'article 35 du règlement. Toutes les sociétés concernées étaient dirigées par l'abbé Georges Crettol, recteur de l'Ecole d'agriculture.

Paul Kuntschen, président du Comité de la fédération, écrit dans son rapport quadriennal d'activités 1950-1954: «... il fallait que l'on commence une bonne fois à appliquer le règlement. A mon humble avis, c'est là aussi un égard que l'on doit aux sociétés qui se plient et reçoivent avec égards, souvent même avec plaisir, le délégué de la commission musicale... ».

La même année naissait officiellement l'Union Chorale du Centre (UCC), sous l'impulsion d'Innocent Vergères, son premier président, et de l'abbé Crettol, président de sa commission de musique. Ce qui n'était qu'une rencontre, le dimanche après-midi 30 avril 1953 à Savièse, de quelques Céciliennes voulant cultiver le plain-chant et les chants sacrés, fut considéré comme son premier festival. Dès lors, celui-ci devint annuel, contrairement aux autres groupements qui accordaient la priorité à la Fête cantonale de chant, l'année où elle avait lieu.

Acte II: La crispation de la situation

En automne 1958, parut dans «*l'Almanach du Valais*», une chronique musicale de l'abbé Crettol qui, se fondant sur la lettre pastorale de l'Avent 1957 de Son Excellence Mgr Adam, critiquait l'organisation des fêtes régionales et cantonales de chant. L'abbé Crettol suggérait à la Fédération de suivre l'exemple de l'Union Chorale du Centre dont les membres offraient la place d'honneur au chant sacré lors de ses rencontres chantantes, contrairement aux autres sociétés qui négligeaient le chant grégorien, pour réussir leur prestation trop axée sur le chant profane.

Lors de l'assemblée des délégués de la Fédération, en avril 1959 à Monthey, son président, Fernand Dubois, se permit de relever que: «Par des détours savants et astucieux, l'auteur en arrive à décider souverainement que les formules en vigueur dans les rassemblements des chanteurs en Valais ne sont pas de 18 carats. Le chant sacré n'y aurait pas la place qu'il mérite».

Le communiqué de la Fédération parut sans aucune modification dans le «*Walliserbote*» et le «*Volksfreund*», en mai, mais fut modifié par le président de la commission musicale, Georges Haenni, avant sa relation dans le «*Nouvelliste du Rhône*» et la «*Feuille d'Avis du Valais*», en avril. Une campagne de presse s'ensuivit pour défendre l'honneur de l'abbé Crettol. Elle amena le président de la Fédération, Fernand Dubois, et son secrétaire, Gabriel Obrist, devant le juge de commune de Sion, le 25 mai 1959, à 16 h 45. Ce dernier mit un terme au conflit au moment où ils eurent signé une transaction, le 10 juin 1959: M. Dubois s'excusa auprès de l'abbé Crettol. MM. Dubois et Obrist ont réprouvé les adjonctions faites au rapport de la Fédération pour autant qu'elles portent atteinte à l'honneur de l'abbé et ont accepté de payer les dépenses engagées (Fr. 100.-) par l'abbé Crettol auprès d'Aloïs Theytaz, avocat à Sierre.

Acte III: Dénouement heureux

En 1970, Michel Praz devint président de l'Union Chorale du Centre et décida qu'il fallait, selon ses propos, «remettre l'église au milieu du village», en sollicitant une entrevue avec Fernand Dubois, président de la Fédération. Elle se déroula à l'Hôtel de la Dent-du-Midi, stamm du président de St-Maurice, lors d'une soirée du mois de décembre 1970. Accompagné de Joseph Praz, secrétaire et de Gaston Mariéthoz, nouveau président de la commission de musique de l'UCC, Michel Praz demanda à Marguerite Richard, propriétaire de l'établissement, où M. Dubois se trouvait. Elle lui répondit: «Le patron vous attend à l'étage». La soirée fut longue, mais menée «à la valaisanne» (verrée au lieu du calumet de la paix) entre musiciens heureux de sceller, par une bonne poignée de mains, la cohésion des sociétés de chant du Valais. Dès lors, le président de l'Union Chorale du Centre réintégra le comité de la Fédération et ses sociétés membres ont rejoint progressivement les rangs de la Fédération.

Epilogue

En 1987, au moment d'un renouvellement important du comité cantonal, il fut décidé d'une représentation proportionnelle des groupements régionaux de chanteurs au comité cantonal. L'UCC et l'AVCC, admise comme membre à part entière en 1983, en obtinrent chacune un siège, le Groupement du Bas-Valais trois, celui du Valais central deux. Gaby Giroud fut le premier membre d'une chorale de l'UCC à être élu au comité et occupa le poste de caissier de la Fédération. Michel Praz l'avait proposé parce qu'il chantait à la Ste-Cécile de Chamoson qui avait été la seule chorale de l'UCC à n'avoir pas quitté la Fédération dans les années 1950. Paul Bourban, président de la commission de musique de l'UCC, devint le nouveau président de celle de la Fédération.

En 1993, l'assemblée des délégués de l'UCC décidait de supprimer son festival, tous les 4 ans, pour accorder la priorité à la Fête cantonale de chant.

Il aura fallu deux générations de chanteurs et la disparition de tous ses principaux acteurs pour aplanir complètement une querelle (de bénitier) déclenchée essentiellement par deux fortes personnalités qui ne devaient pas particulièrement s'apprécier. La musique a finalement pris le dessus. La cohésion des sociétés de chant du Valais a grandi à ce litige

mal connu; elle s'est manifestée au travers des cours de formation de choristes, de chefs de registres, de sous-directeurs, de directeurs coordonnés par la Fédération et assurés par l'AVCC et les groupements régionaux, avec la collaboration du Conservatoire dans des domaines spécifiques.

La collaboration nouvelle porte de beaux fruits: d'excellentes sociétés existent dans chaque groupement et les animent. Le très bon niveau des chorales du Valais s'apprécie en dehors de ses frontières.

Jean-Pierre Salamin

Extrait de
« Recueil de chants
4^e édition 1900 »

NOTIONS DE PLAIN-CHANT

On appelle Plain Chant le chant liturgique de l'Eglise catholique.

Le Plain Chant s'écrit sur une portée de quatre lignes :



Les lignes supplémentaires ne sont que rarement employées.

Il y a deux sortes de clefs : a) la clef de *do* qui peut se placer sur les quatre lignes :



b) la clef de *fa* qui peut se placer sur les trois lignes supérieures :



Les noms des notes sont : *do, ré, mi, fa, sol, la, si.*

On emploie trois sortes de notes : a) la *longue* (caudée) : qui a la plus longue durée ;

La chorale, un pilier de la vie communautaire...

Rencontre avec Roland Bruchez, Michel Lovey

Roland Bruchez (59 ans de chant) et Michel Lovey (58 ans de chant), tous deux membres de la Cécilia de Fully, nous livrent, à travers leurs souvenirs, ce que le fait de chanter au sein de la Cécilia de Fully – chœur d’hommes, puis chœur mixte – leur offre.

A travers leurs témoignages, nous mesurons ce qu’un chœur apporte à la vie locale, comme à ses membres. Ainsi l’on peut dire qu’une chorale est vraiment un élément de sociabilité essentiel dans notre canton, une tradition de l’art choral qui se transmet de père en fils, de mère en fille, dans un esprit d’échange, de convivialité, d’apprentissage, de service et de joie de chanter.

Les débuts dans la chorale

Roland est né en 1933. Il a commencé à chanter parce qu’il faisait partie « d’une famille de chanteurs ». Sa maman tenait à ce que les enfants chantent « plutôt que d’aller ailleurs le dimanche ». Dès lors il allait chanter la messe le dimanche. Il se souvient qu’il a été « admis tout de suite » dans la société et qu’il était « très estimé, parce que les autres frères avaient montré l’exemple. ». Ses frères jouaient en effet de l’accordéon et de la clarinette. Son frère Jules « était très doué, il connaissait toutes les gammes. »

Roland a commencé la chorale à 15 ans. A l’époque, avant la répétition, il participait aux cours de solfège. « Les bonnes années, on était 20, d’autres 5 » à participer aux cours qui duraient une demi-heure. Roland relève aussi que toutes les répétitions se faisaient debout, « pendant deux heures, même après une journée fatigante »...

Michel est né, lui aussi, en 1933. Il est arrivé à Fully en 1948. C’est Monsieur le Curé Bonvin qui, un jour, « m’a attrapé et m’a dit : la semaine prochaine, il y a une répétition, sois présent. Je me suis dit pourquoi pas, je peux bien essayer d’aller. A la même époque, j’avais mon frère qui chantait aussi. »

Roland se souvient qu'en général un nouveau était bien accepté, même s'il était « toujours un petit peu à part, parce qu'il débutait ». De sa volée, ils sont douze à être entrés en même temps. « On était une bonne équipe ! ».

Pour Michel, les choristes étaient un peu « racistes ». Il se souvient « quand on a vu arriver un étranger, Michel, un Orserain... »

La vie de la société

Les revenus de la société étaient divers : les lotos, un bout de vigne de 800 mètres « qui nous rapportait 3000 francs les bonnes années, parfois rien, ça dépendait du vigneron », et des dons. Lors des enterrements, le chœur recevait des dons, mais « ça dépend comment on avait chanté... ! ».

Michel explique que tout le monde s'efforçait de donner « le plus qu'il pouvait pour la société. C'était la Cecilia qui chantait la St-Ours, avant que le chœur de Branson n'existe ». En outre, le chœur avait à son répertoire 12 messes en grégorien.

En plus de l'activité religieuse, il y avait une activité profane. Parfois, la Cecilia participait à des concours organisés par la Fédération. Avant d'adhérer à la Fédération, le chœur participait aux festivals des fanfares. La dernière fois ce fut en 1947, à Leytron. « A l'époque c'était pas mal politique. Le chœur d'hommes de Fully a fondé le chœur d'hommes de Branson pour des raisons politiques... ». Le chœur organisait déjà chaque année son concert annuel.

Du chœur d'hommes au chœur mixte

Roland se souvient avoir merveilleusement bien vécu le passage du chœur d'hommes au chœur mixte, « parce que le chœur d'hommes arrivait au bout du rouleau. On chantait à 15 personnes. » Il y a bien eu quelques oppositions, des chanteurs qui ont démissionné pour aller chanter à Monthey. A leurs yeux, le chœur mixte était la seule possibilité de survie pour la société. « Il y avait déjà un embryon de chœur mixte, une partie des nouveaux membres provenaient de ce chœur existant. »

La Cécilia aujourd'hui

La Cécilia aujourd'hui donne beaucoup pour la paroisse et la population en général. «Je crois que dans le cadre de la population, on est très aimé. En général, les gens nous soutiennent.». Il y a pas mal de «boulot», le chœur assurant pratiquement toutes les messes dominicales. De plus, «on est pratiquement là pour tous les ensevelissements et toutes les fêtes», sans compter l'engagement profane.

A leurs yeux, du point de vue social, la Cécilia est certainement un pilier, soit de la commune, soit de la paroisse. Un pilier de la vie communautaire de Fully, en somme.

Tous les deux relèvent qu'être membre du chœur, c'est tout simplement «extraordinaire». «Lorsqu'on arrive en répétitions avec des soucis, des problèmes, tout disparaît.». On y rencontre des copains, des amis, «ça coupe» de l'ordinaire, ça fait beaucoup de bien.». L'un se souvient que, quand il a été malade, il avait beaucoup de soucis pour ses vignes; c'est alors que «la Cécilia a tout vendangé!». L'entraide est donc un élément important de la vie en société, «cela fait du bien au moral».

Les expériences à la présidence de la société

Lorsqu'il a repris la présidence en 1969, Michel relève que ce ne fut pas très facile: «J'étais un peu jeune à l'époque. J'ai été poussé à prendre. Il y avait quelques problèmes dans la société, entre deux personnes toutes les deux candidates au poste de juge de Commune. Une scission s'est créée dans la société. Il a fallu que le président qui venait d'être nommé démissionne. Pas facile de se retrouver là-dedans. J'ai repris la présidence à la condition que tout le monde soit présent à la prochaine répétition. Tout le monde est arrivé et on a continué tranquillement. J'ai fait trois ans de présidence pour éviter de renouveler notre comité en période électorale».

Roland a pris la présidence en 1959. Il explique que «les jeunes avaient demandé le vote». Il a été élu sans être candidat. Les anciens disaient qu'il n'était pas compétent, mais ceux qui l'ont critiqué à ses débuts, lui ont dit ensuite, «avoir regretté de lui avoir savonné les oreilles». Il a fait deux ans. Il a remis sur pied la tenue du protocole qui

avait été abandonné. Il se souvient que le directeur, engagé à l'époque, M. Gallay, avait un contrat qui portait sur 25 francs la répétition.

Roland évoque le fait qu'il n'y avait « pas de problème, à l'époque, pour trouver des présidents ». Plus tard, il effectue un nouveau mandat à la présidence.

Si j'étais président aujourd'hui...

Michel estime qu'il y a plus à maintenir qu'à changer: « En général, l'ambiance est bonne. La population est contente de nos prestations. J'aimerais faire plus de latin, mais cet avis est très personnel. »

Les plus beaux et les moins bons souvenirs

Pour Roland, le plus beau reste sa nomination comme président d'honneur de la chorale. Mais aussi, comme pour Michel, la fondation du chœur mixte demeure un moment très fort: « Au début, on était 65. Un peu trop nombreux, mais ça s'est équilibré, par la suite. Il fallait faire les costumes, ... ».

La brisolée d'automne laisse aussi un très bon souvenir: « C'était sympa ». Comme les fêtes de chant du Bas-Valais, d'ailleurs: « On partait avec le sac au dos. On allait dans la prairie et on mangeait au sac. »

Le tirage au sort de la société, pour le chant imposé, à Vérossaz, est un moins bon souvenir: « Une équipe est venue nous aider à chanter..., car nous nous sommes retrouvés qu'à trois Fuilleraains ! ». Ou encore la mauvaise prise de ton du Gloria de la Messe d'André Sala, à la Fête de chant de St-Maurice !

Un vœu pour la suite

Sur le plan du recrutement, si la Cécilia pouvait avoir chaque année un membre de plus, « on s'en sortirait facilement ! »

Propos recueillis par
Yvan Studer

Le chef de chœur

Au temps du coryphée menant les chœurs du théâtre grec, entonnant les chants et signifiant les départs aux choristes qui chantaient par cœur, comme en celui du maître de chant de l'ère chrétienne, instruisant ou dirigeant discrètement les communautés des monastères, hier comme aujourd'hui, le chant choral, qu'il s'exprime à l'unisson ou en polyphonie, aura toujours besoin d'un chef de chœur qui en assurera l'apprentissage et l'interprétation.

Autrefois, chargé de transmettre à ses chanteurs le répertoire religieux ou profane, le chef devait être doué d'une mémoire phénoménale, d'une patience et d'un savoir pédagogique hors du commun. Si les mélodies profanes se transmettaient oralement, les textes religieux à chanter étaient écrits sans être notés. La notation neumatique faite de signes placés au-dessus des mots, n'apparut qu'au IX^e siècle dans une graphie délicate qu'il fallait savoir déchiffrer et interpréter afin de saisir et de restituer l'élégance et la fluidité du chant religieux de l'époque le chant grégorien. Ne traitant en priorité que l'aspect rythmique du neume, cette notation ne donnait que peu d'indications permettant d'en préciser la mélodie. Guy d'Arezzo, décédé en 1050, préconisa pour une première écriture mélodique, l'usage d'une portée comptant quatre lignes horizontales de couleurs différentes : rouge pour le Fa, jaune ou verte pour le Do, les autres lignes étant d'un gris clair. Cette portée ouverte par une clé fournissait à la lecture mélodique, quelques points de repère. La découverte du nom de notes dus également à Guy d'Arezzo, remonte à la même époque. Quant au XIII^e siècle, il apportera la notation carrée, cette notation dite modale, qui présente les neumes sur une portée de quatre lignes facilitant ainsi l'apprentissage de la mélodie. A la naissance de la musique polyphonique, au temps dit de la Renaissance, le chef de chœur ne se fiait toujours qu'à sa mémoire car les partitions complètes de l'époque, proposant comme aujourd'hui les quatre voix à interpréter par le chœur, n'apparaîtront qu'à la fin du XVI^e siècle exception faite dit-on, de la célèbre Pavane de Thoinot Arbeau : « Belle qui tiens ma vie ».

La partition d'une pièce à interpréter, porte en elle le message du poète et celui du musicien. Ce dernier, par l'apport précieux de la mélodie, du rythme et de l'harmonie, réussit à animer, à colorer et à nuancer le texte du premier, afin d'obtenir, si petite soit-elle, une fresque sonore digne des plus beaux chefs-d'œuvre de la peinture ou de la littérature. Le message de l'un comme de l'autre doit donc être profondément ressenti par le chef de

chœur qui le transmettra à ses chanteurs afin de recréer ensemble, l'œuvre commise par les deux artistes. Pour réussir cette récréation qui peut paraître une gageure, l'animateur devra posséder les moyens d'y parvenir aisément, puisqu'en tout moment d'apprentissage, il sera l'exemple et le guide que ses choristes attendent et sur lequel ils comptent. Fort d'une bonne technique vocale et d'une formation théorique indispensable, respectueux de la musique qu'il servira sans jamais s'en servir, ferme mais souple, conscient que l'autorité découle naturellement du savoir et des compétences, il sera un bon chef. Sensible et attentionné, prévenant, aimable et souriant, calme et serein, doté d'un brin d'humour toujours apprécié et fort d'une once de psychologie bienvenue, il sera même un excellent chef de chœur. Ne s'improvise donc pas chef qui veut ! Si certaines qualités souhaitées sont innées, les autres s'acquièrent et le chef se forme. Qu'il se rassure ! Nombreuses sont les voies qui aujourd'hui, lui permettent d'acquérir les moyens de jouer avec succès son rôle de chef : Ecoles de musique, Conservatoire, cours privés, stages, associations et j'en passe. Il ne lui reste qu'à s'engager avec courage, à remettre cent fois l'ouvrage sur le métier s'il le faut, pour connaître enfin, la joie profonde d'une belle interprétation. Cette allégresse, ajoutée à celle des choristes surpris et heureux comme à celle des auditeurs conquis, le comblera et lui fera bientôt oublier le prix payé, rançon de toute réussite.

Dans l'histoire chorale de notre canton, les premiers chefs de chœur furent certainement les curés de nos paroisses qui s'empressèrent, si ces dernières n'en possédaient pas encore, de former des groupes de chant pour assurer la liturgie de chaque dimanche et jour de fête. Les femmes n'ayant pas encore accès au chœur où seuls les hommes étaient autorisés à officier, ces petits ensembles étaient formés d'une dizaine de chantres qui occupèrent d'abord les stalles du chœur et plus tard, la tribune. Sur celle-ci, agglutinés autour de l'orgue ou de l'harmonium, divisés en deux groupes qui alternaient, ils chantaient à l'unisson les pièces grégoriennes proposées pour la messe du dimanche et les vêpres qui suivaient. Bien que préparées en répétition, les réalisations n'étaient paraît-il, pas toujours de la meilleure veine. Le manque de maîtrise lors de l'exécution de pièces souvent trop difficiles, pièces que les monastères réservaient à la schola composée de chantres expérimentés, l'absence de fusion au niveau des voix comme au niveau du groupe et la méconnaissance des textes altéraient la qualité des interprétations. En fait, ce dont devait surtout souffrir ces valeureux choristes, c'était de l'absence d'un chef de chœur capable de les guider dans l'apprentissage et la réalisation de leurs exécutions. Pour corriger cette carence, petit à petit, à la tribune Monsieur le Régent monta, prenant la place de Monsieur le Curé, retenu à l'autel.

Les directives romaines de la fin du XIX^e siècle et en particulier celles du pape saint Pie X qui, dans le Motu proprio «inter pastoralis officii» de 1903, demanda à ses fidèles «qu'ils prient sur de la beauté» les invitant même en 1928, à ne point rester «de simples spectateurs détachés et silencieux»... mais à s'affirmer «en chantant en alternance avec le clergé ou la chorale», imprègnèrent les communautés paroissiales d'un esprit d'ouverture et d'un nouvel élan.

Les chœurs en fonction s'organisèrent, d'autres virent le jour. Aux maîtrises, formées d'hommes et de jeunes garçons, s'ajoutèrent d'autres chorales mixtes où les dames eurent enfin droit au «pupitre», les dimanches et jours de fête. La polyphonie mixte et latine autorisée seulement à certains moments de la messe, prit du galon, s'intégrant d'abord aux offices des jours de fête, offices «chantés en musique», comme on aimait à le préciser communément. Le grégorien fut encore, pendant quelques décennies, l'expression officielle de la musique de l'Eglise romaine, et resta l'apanage des voix d'hommes, du moins jusqu'au Concile Vatican II (1962-1965) qui reconnut que «l'emploi de la langue du pays pouvait être très utile au peuple». Cette affirmation longuement attendue, ouvrit une nouvelle plage d'expression à la musique religieuse en particulier comme à la musique chorale en général. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, la formation des chefs de chœurs fut assurée par l'École normale, par le Séminaire et par des cours de grégorien organisés par les groupements de Céciliennes du Haut ou du Bas nouvellement créées ou encore, par l'entremise de l'Evêché ou par celle du Département de l'instruction publique Ces appuis étaient surtout destinés à l'enseignement et à l'interprétation du chant grégorien et ceci malgré l'introduction, dans les programmes religieux, du choral et de la polyphonie des maîtres allemands, ceci sans oublier les quelques pages patriotiques ou de musique populaire harmonisée, interprétées au début de la soirée «théâtrale annuelle» de la chorale.

Au début de la deuxième partie du XX^e siècle, la vie chorale de notre canton explosa littéralement et pour la bonne cause! Tout changea, pour le plus grand bien de la qualité



musicale. L'activité de la Fédération cantonale et celle des groupements régionaux furent revues et intensifiées. Les cours de formation se multiplièrent à tous les niveaux, du choriste au chef chevronné. Les chorales se soucièrent de la formation de leurs membres, de la qualité de leurs interprétations se préoccupèrent de leur relève en créant de nombreux chœurs d'enfants et chœurs de jeunes qu'ils parrainèrent seuls ou avec l'aide des directions d'écoles. Désireuses d'être attrayantes, elles ouvrirent leurs répertoires aux différents genres et styles de composition, aux grandes œuvres comme aux mélodies populaires des autres pays. Elles voyagèrent même... et, par elles, notre canton s'ouvrit vraiment au monde choral !

Enthousiasmés par l'attrait et les perspectives de cette nouvelle vie chorale prometteuse, les chefs ne se croisèrent point les bras. Ils surent eux aussi retrousser leurs manches, se soucier de leur formation et aller de l'avant. Conscients de ne pouvoir apporter que ce qu'ils possédaient, ils fondèrent en 1969, l'AVCC, l'Association Valaisanne des Chefs de Chœur et créèrent quelques années plus tard, le Foyer musical, lieu de rencontre richement pourvu en documentations et partitions. Ils se donnèrent ainsi deux outils de travail nouveaux et complémentaires, capables de les aider, de les soutenir et de compléter, par des cours ponctuels ou des rencontres appropriées, la formation acquise dans les Conservatoires ou autres Ecoles spécialisées.

L'AVCC a également tissé entre les chefs de chœurs valaisans de précieux liens d'amitié qui, dans un climat de confiance et d'initiative, leur permettent désormais, de vaincre bien des difficultés et de se réjouir de maintes réussites. Cette association a, depuis bien des années, accueilli avec joie de nombreuses « cheffes de chœur » qui partagent avec compétence et enthousiasme les responsabilités et les obligations de leurs collègues masculins. Avec tact, délicatesse et intuition, elles apportent même au groupe reconnaissant, un souffle nouveau, tout de finesse et de sensibilité, une sorte d'aura qui enlumine et enrichit l'activité et la belle ambiance de l'AVCC.

En se prenant à regarder le passé ou à savourer le présent si riche en activités chorales de tous genres, nous ne pouvons que rendre un hommage mérité à nos chefs de chœur. Avec l'aide précieuse de dirigeants convaincus et la participation réjouissante de choristes enthousiastes, ils ont servi et continuent à servir avec succès l'art choral valaisan qui ne cesse de progresser et de s'affirmer. Par eux qui ont repris la lourde tâche des anciens, nos

chœurs religieux ou profanes, ne cessent de chanter dans l'allégresse et la jubilation la Gloire de Dieu, et de semer au cœur de chacun, le bonheur de la Joie partagée. Qu'ils soient remerciés et trouvent dans l'avenir prometteur que nous leur souhaitons, récompense et satisfaction.

Léon Jordan





Le drapeau et le costume: identité des sociétés de chant?

Les chorales contribuèrent d'une manière singulière à la naissance progressive du sentiment national de la Suisse et de ses habitants, dans la période qui précéda la Constitution fédérale de 1848.

En effet, le sentiment d'appartenir à une nation suisse s'est affermi durant la préparation de cette Constitution fondant la Suisse moderne. «L'instinct de sociabilité», comme le dit Jean-Louis Benjamin Leresche dans l'article «Suisse» qu'il publia dans le «Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse», paru à Lausanne en 1838, contribua autant que la politique et la diplomatie étrangère à la création de la Suisse moderne. La vie associative permit de surmonter les péripéties, le plus souvent belliqueuses, qui ont secoué la Suisse, depuis la chute de l'Empire napoléonien (1815) et la fin de la Restauration (1830) jusqu'à la nouvelle Constitution fédérale.

*Chorale animant
«La Patronale»,
en avril 1938*

L'esprit d'association facilita le franchissement des préjugés culturels et celui de l'individualisme des cantons grâce à l'éclosion de nombreuses sociétés nationales qui se réunissaient souvent annuellement, dans divers lieux du pays, traitant de sujets les plus divers ou se confrontant dans des joutes disparates. Ces événements ne sont pas étrangers à la consolidation des liens fédéraux, souvent distendus, fragilisés ou inexistantes en raison de questions de religion, de langue ou d'idéologie politique. Parmi les sociétés faïtières de l'époque, il faut relever notamment la Société suisse des artistes, la Société helvétique des sciences naturelles, la Société suisse d'utilité publique, la Société suisse de musique, la Société des étudiants



suisses de Zofingue, la Société suisse des carabiniers, la Société suisse des officiers, la Société fédérale de gymnastique et la Société fédérale de chant. La première Société suisse de chanteurs (chœurs d'hommes) fut en effet fondée en 1842; elle fut ensuite à l'origine de la création de l'Union Suisse des Chorales (USC, 1977), avec les associations qui virent le jour plus tardivement, comme la Société suisse des chœurs mixtes (1910), la Communauté de travail des associations de chorales suisses (1941) et celle des Chœurs de dames et de jeunes filles (1942).

Les associations, en particulier sportives et culturelles, formées uniquement d'hommes, adoptèrent des statuts, dont les objectifs étaient, dans les années 1820-1850, le développement du sentiment de la patrie et celui de l'esprit de camaraderie: le tir, la gymnastique, la musique ou le chant n'étaient que le support pour parvenir aux buts recherchés. Tout naturellement, ces sociétés revêtirent le modèle d'organisation le plus connu, celui de la vie militaire et prirent pour emblèmes ses attributs, comme les bannières, drapeaux ou étendards ainsi que les uniformes comme costumes. Leurs rencontres se déroulaient sous la forme de concours dont le modèle était inspiré de celui des tirs de groupes: les sociétés les plus proches du centre de la cible ou de l'objectif fixé recevaient une distinction.

Chaque compagnie, bataillon ou régiment disposait, depuis les temps les plus reculés, d'une bannière qui marchait devant le front, à la parade comme à la guerre. Elle était le signe de ralliement des troupes, de leur engagement au combat ou de leur retraite. Elle accompagnait soldats et officiers à leur dernière demeure et elle était décorée de couronnes de lauriers, parfois recouverts d'or, d'argent ou de bronze, en fonction de l'exploit des hommes qu'elle conduisait. Le nombre de bannières prises à l'ennemi permettait de jauger de l'ampleur de la défaite ou de la victoire. Un banneret assurait la garde de la bannière de l'unité et un remplaçant reprenait immédiatement sa place, s'il venait à disparaître: la bannière ou le drapeau devait toujours être porté pour galvaniser les troupes au combat et impressionner l'adversaire.

La comparaison avec le monde choral est aisée pour un chanteur. L'énumération ci-dessus est en partie transposable. Les statuts actuels des associations cantonales ou suisses de chant définissent comme objectifs le développement de l'art choral, celui du plaisir de chanter et du partage culturel. Le sentiment de la patrie a disparu des nouveaux textes parce que la cohésion nationale existe et qu'aucun conflit ne semble la menacer; l'esprit de camaraderie

est remplacé par des mots plus modernes et adaptés au monde actuel comme la solidarité, le développement de la vie sociale, le maintien et l'extension du patrimoine musical.

La majorité des chorales, en particulier les plus anciennes, disposent d'un drapeau (bannière ou étendard) qui accompagne les chanteurs dans tous leurs déplacements, activités et manifestations. Il défile en tête des sociétés dans les cortèges ou les déplacements organisés. Il accompagne le chanteur méritant à sa dernière demeure et reçoit, quand cette cérémonie existe encore, la couronne de lauriers distinctifs de la prestation chorale devant un jury d'une fête régionale, cantonale ou suisse de chant. Il est présent, bien déroulé dans sa vitrine protectrice, lors de chaque répétition du chœur. Les sociétés désignent un porte-drapeau et renouvellent régulièrement leur bannière, usée par les nombreuses prestations annuelles ou les tribulations subies lors de leur sortie. Elles le font dans une perspective de durée et de relève mais également de lien à leur passé et à leur mémoire.



Les troupes organisées ont de tout temps revêtu un uniforme permettant de les reconnaître sur les champs de bataille. Les Suisses qui prêtaient leur bras et leur courage à différents monarques d'Europe combattaient parfois dans des régiments ou des bataillons qui arboraient un signe distinctif de leur provenance, comme par exemple le régiment de Courten au service des rois de France, formé de Valaisans: il fallait éviter de s'entretuer entre frères ou gens d'un même pays.

Les fanfares et les harmonies du Valais, ainsi que les sociétés de tambours et fifres portent souvent des uniformes d'anciennes troupes valaisannes. Les chorales ont revêtu les costumes des dimanches et des jours de fête de leur village pour affirmer leur provenance, mais certainement aussi par souci d'économie. Cette tradition se perd un peu, mais l'uniforme ou une tenue commune à tous les membres d'une société reste de mise dans la très grande majorité des cas, pour permettre l'identification des chorales dans les

Présidents du Comité de la Fédération cantonale

De janvier 1906 à novembre 1923

De novembre 1923 à janvier 1932

De janvier 1932 à décembre 1933

De décembre 1933 à novembre 1954

De novembre 1954 à juin 1975

De novembre 1975 à mars 1987

De mars 1987 à avril 1995

Dès avril 1995

Joseph Gay, Sion

Alexandre Magnin

Edouard Pitteloud

Paul Kuntschen, Sion

Fernand Dubois, St-Maurice

Georges Roux, Grimisuat

Jean-Pierre Salamin, Grimentz

Yvan Studer, Saint-Maurice



fêtes de chant régionales et cantonales ou lors des nombreuses manifestations civiles et religieuses que connaît notre canton. L'habillement de certains groupes peut parfois déterminer son répertoire: gospel, musique religieuse ou répertoire particulier. Lors de réunions de choristes, les conversations sont plus cordiales et directes: le costume facilite la communication avec les personnes croisées qui, souvent, ne sont plus distinguées et reconnues dans la vie de tous les jours.

Si les sociétés de chant ne contribuent plus directement au sentiment national de la Suisse et de leur région ou canton, elles forment un élément indispensable à la vie musicale et culturelle du pays. La musique et son expression chorale en particulier touchent l'ensemble de la population par la simple écoute ou par la pratique active. Le chant transmet des messages et des émotions que le peuple discret que nous sommes n'exprimerait pas, pas plus à la table familiale, dans l'intimité qu'au bistrot. Il aide à exprimer ses sentiments, à nouer des liens sociaux et à forger l'identité de tout être à tous les âges de la vie. Chaque génération connaît un répertoire spécifique. Chaque pays du monde possède un patrimoine de chant et de mélodies qui ont parfois façonné de nouvelles démocraties, de nouvelles conceptions communes de vie.

Le plaisir de chanter, le choix du répertoire, l'envie du partage musical, le développement du patrimoine choral sont devenus les premiers signes identitaires et rassembleurs des sociétés de chant du Valais et de la Suisse. La qualité vocale prime sur le décor. Le drapeau et le costume, même s'ils restent une préoccupation des comités des sociétés de chant, cèdent le pas à la beauté de l'expression chorale.

Jean-Pierre Salamin



La bannière de la Fédération des Sociétés de Chant du Valais

Tout groupement cherche à un moment donné de son existence à symboliser son identité. Pour la Fédération des sociétés de chant du Valais c'est en **novembre 1923** que cette question est abordée. En effet, lors d'une assemblée des délégués, le chœur d'hommes de Martigny propose de faire l'acquisition d'un drapeau cantonal. Trois mois plus tard, le comité décide l'achat du drapeau cantonal, en principe, mais « bien entendu pas avant que les dons nécessaires soient réunis. »

Initialement, il est prévu d'organiser une tombola, mais « au vu de la proximité de la Fête cantonale il n'est pas pensable d'organiser cette tombola en même temps que celle prévue par le comité d'organisation de Sion », car « il ne faudrait pas faire du tort à la tombola de Sion qui en a bien besoin pour équilibrer son budget de fête. »

En **novembre 1925**, l'organisation d'une tombola est finalement abandonnée. L'assemblée des délégués décide que les fonds nécessaires à l'achat de la bannière seront réunis au moyen d'une cotisation supplémentaire de Fr 1.- par membre, encaissée en même temps que la cotisation ordinaire de l'année 1926, soit en février.

En **février 1926** les membres du comité central décident de ne pas collaborer avec M. Bille « vu le prix exorbitant de 400 francs qu'il demande seulement pour le projet. ». M. Benvenuti, président de la commission du drapeau cantonal, est chargé de faire un projet de cartouche et M. de Kalbermatten sera sollicité par M. Magnin pour terminer le travail d'après la discussion de la commission. Il est décidé que le drapeau sera commandé si possible à une maison suisse.

En **avril 1926** la commission du drapeau cantonal propose de commander le drapeau auprès de l'œuvre St-Augustin. Le comité ratifie cette proposition.

L'inauguration du drapeau a lieu le **30 mai 1926**, lors de la Fête cantonale à Sion, à l'occasion d'une cérémonie religieuse qui comprend une messe basse, un sermon, quelques chœurs, et la bénédiction du drapeau cantonal. Ainsi, on peut lire dans *La Tribune de Lausanne* que

« Le nouvel étendard, placé au centre du chœur, est entouré de toutes les bannières fédérées. Le spectacle est impressionnant. »¹

L'Indépendant relate cet événement :

« C'est le dimanche après-midi qu'eut lieu la présentation du nouveau drapeau, car, pour fêter dignement ses vingt ans, la Fédération valaisanne n'aurait su mieux faire que de se donner une bannière cantonale, signe de ralliement, emblème de paix et de concorde. M. le professeur Magnin, le distingué président cantonal, qui, par son tact et son habilité, ne manquera pas de conduire le groupement valaisan de progrès en progrès, a présenté le nouveau-né à ses aînés, dans une belle allocution vibrante de patriotisme. La cérémonie du baptême avait eu lieu le matin, dans la cathédrale, gracieusement mise à la disposition des chanteurs valaisans. M. le chanoine Walther, curé de ville, procéda à la bénédiction et le R.P. Gélase, du couvent des capucins, prononça un sermon de circonstance plein d'à-propos et d'originalité, tandis que, pendant la messe, le chœur mixte de la cathédrale, dirigé par M. G. Hänny, exécuta magistralement quelques belles œuvres des 15^e, 16^e et 17^e siècles, signées Palestrina, J. des Prés, Victoria, Scarlatti. Ce fut une belle cérémonie à laquelle assistèrent non seulement toutes les sociétés avec leurs bannières, mais aussi les délégués des Cantonales de chant de Vaud, Neuchâtel et Fribourg et les membres du jury in corpore. »²

Au fil des ans, le drapeau doit faire face à l'usure ; la pluie, le soleil, les différents transports ne l'épargnent pas. C'est dans cet esprit qu'en **novembre 1975**, lors de l'assemblée des délégués, la Chorale de Monthey verse un montant de Fr. 500.- destiné à un fonds à créer pour l'achat d'une nouvelle bannière, le délégué de Monthey faisant remarquer que le drapeau a subi les assauts du temps.

Lors de l'assemblée des délégués, en **mars 1977**, il est proposé qu'en 1982, lors de la Fête cantonale, la Fédération fête son 75^e anniversaire et qu'un nouveau drapeau soit inauguré. Le président lance un appel aux sociétés en faveur du fonds du drapeau.

1 La Tribune de Lausanne, 31.05.1926

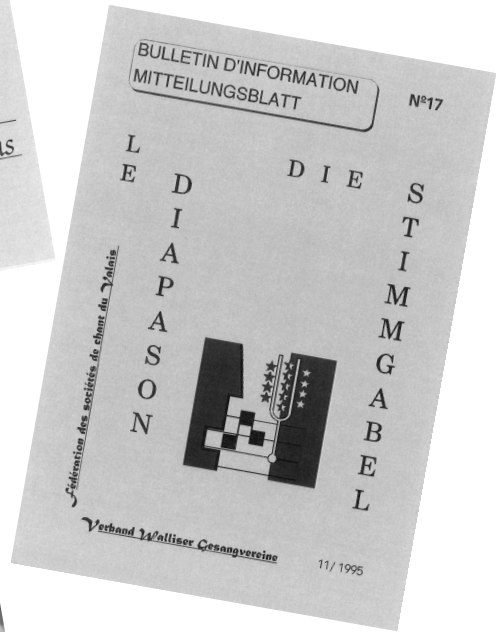
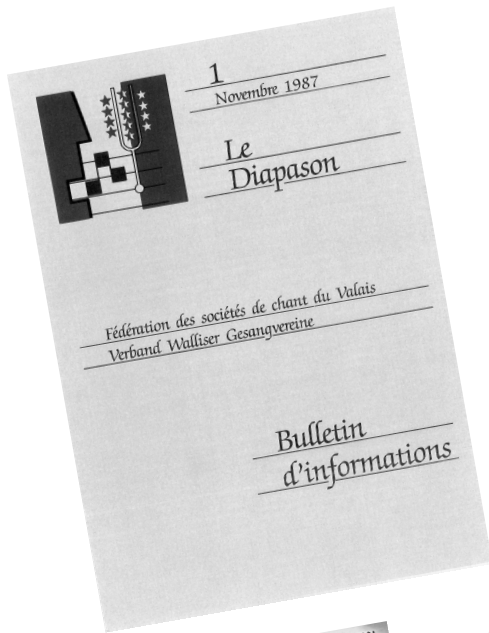
2 L'Indépendant, 10 juin 1926

Une assemblée extraordinaire des délégués, réunie en **juin 1980**, discute sur le choix d'un projet de drapeau. Un concours est lancé et la commission mise en place pour le choix du projet retient celui de Léo Fardel, président du Groupement des chanteurs du Valais central.

Ce projet aux traits nets et rigoureux stylise parfaitement le profil du visage d'un chanteur posé sur une portée de quatre lignes propre à l'écriture du chant grégorien. De sa bouche émanent trois notes carrées, formant un neume appelé torculus. Faisant face au chanteur, un diapason, seul instrument utilisé par les chantres, dont les vibrations font scintiller les 13 étoiles de l'armoirie du Valais. Il a été confectionné par les ateliers Haemgartener, en soie damassée, aux couleurs du drapeau valaisan. Ses deux faces sont identiques. Son coût s'est élevé à Fr. 4900.-

Le nouveau drapeau a été béni lors de la Fête cantonale de chant le 23 mai 1982, à Sion. Il fut accompagné de sa marraine, Mme Cécile Haenni, épouse de Georges Haenni, président de la Commission de musique de la Fédération, et Gabriel Obrist, ancien membre et secrétaire du Comité de la Fédération.

Dominique Delaloye
Léo Fardel



SOMMAIRE / INHALT

Éditorial
 Concerts dans le Valais romand
 Le mot du président
 Des Worts des présidents
 Accueil de nouveaux membres
 Affiliations pour Mitglieder
 Nouvelles de la Fédération
 Sociétés de Chant libre
 Émissions Chant libre
 Organigramme de la Fédération
 Adresses des membres
 Musicalement votre : "Musique sur internet"
 Que voulez-vous chanter ?
 Welche Musik wollen Sie singen ?
 Infos de la commission musique
 AVCC N° 20 : Echo de 300 anniversaire
 Adresse Suisse / Schweiz / Suisse
 Les Festivals du printemps 2001
 La fête cantonale 2002
 Concours Gesangsfest 2002
 Retour sur la fête suisse de chant
 Musica Vallisera
 Anniversaire de l'école des Chants
 Avis de recherche d'êtres
 Création à l'échelle
 Ouvrage vocal de l'été
 Oberwalliser Jubiläumsspiel
 CD/VOX, Le Musicien, l'œuvre

Musi-Andreas Boller
 Comité des Conferences
 Yves Studer
 Comité de la Fédération
 Valais-romand
 Musi-Andreas Boller
 Eugène B.
 Comité de la Fédération
 Comité de la Fédération
 Pierre-Louis Marchand
 Pascal Cretin
 Pierre Cretin
 Pierre-Alain Barmet
 Yann Ziegler
 Comité d'organisation
 Bernard Frenard
 Jean-Pierre Salomin
 Michel Boulin
 Liz Zamboni
 Comité
 Madeline Hünchen-Sepp
 François Xavier Anselmi
 Michael
 Bernhard Jaeschke

FEDERATION DES SOCIÉTÉS DE CHANT DU VALAIS
 VERBAND WALLISER GESANGSVEREINE

La Fédération communique

La Fédération des Sociétés de Chant du Valais a rapidement fait le choix de communiquer avec ses membres. En **novembre 1925**, l'assemblée des délégués décide la création du Journal «*le Chanteur Valaisan*» qui devra être envoyé gratuitement à tous les membres de la Fédération.

La parution dure quelques numéros, avant un grand silence de près de 60 ans !

C'est à partir de **novembre 1987**, sous l'impulsion de Jean-Pierre Salamin, président de la Fédération, qu'un nouveau bulletin d'information va paraître de manière régulière; il se nomme «*Diapason – Stimmgabel*». Dès le numéro 1, ce bulletin alterne français et allemand pour montrer toute la dimension de la Fédération cantonale. L'édito d'Antoine Maillard révèle «*l'idée du comité cantonal de jeter un pont par-dessus la Raspille et de tisser un réseau plus serré d'amitiés entre les chanteurs de ce canton*». Le président de la Fédération précise que «*ce bulletin assure un lien d'amitié et de gratitude avec les autorités politiques et culturelles du Valais, qui nous aident moralement et matériellement à poursuivre l'extension qualitative de toutes les activités chorales de la Fédération*».

Antoine Maillard, Gérard Bochy et Marc-Antoine Robyr assurent successivement la rédaction du «*Diapason*». La parution, semestrielle d'abord puis sur un rythme de trois par année ensuite, subit des transformations typographiques et esthétiques à l'image de l'évolution technologique des supports rédactionnels.

En **mars 2001**, le numéro 32 du «*Diapason*» est distribué auprès de 3000 lectrices et lecteurs, en s'encartant dans le magazine «*Nuance*», journal choral et instrumental édité en Valais. Le graphisme, le texte, le contenu changent radicalement. Le «*Diapason*» se hisse au niveau des revues modernes et dynamiques.

Dès l'automne **2000**, un site Internet (www.chanter.ch) vient épauler le «*Diapason*»; à ce jour, l'unité graphique, la convivialité de lecture, la qualité des informations font des deux supports de la communication de la Fédération des outils performants et reconnus. A la veille du 50^e numéro du «*Diapason*» (en **2007**), la Fédération reste convaincue de l'importance de sa politique de communication, basée sur la transparence de l'information et la justesse des propos.

Marc-Antoine Robyr

"MUSICA VALLENSIS"

Collection publiée par la Fédération des Sociétés de Chant du Valais

Choeur mixte / Gemischter Chor

Quand on n'a que cent ans...*

Texte : ANDRE GILLIOZ

Zum 100. Geburtstag *

Deutscher Text : EDUARD IMHOF

Musique : OSCAR LAGGER

♩. = 56

Martellato

f Sous les spots dé - chaî - nés, le mé - tal et le rock, Mar - te - lant leur mu - sique aux ac -
Nur *Vér - stâr - ker, nur Röh - ren, nur Bo - xen, nur Bass, Nur Ge - ham - mer: ist das noch Mu -*

Martellato

f Sous les spots dé - chaî - nés, le mé - tal et le rock, Mar - te - lant leur mu - sique aux ac -
Nur *Vér - stâr - ker, nur Röh - ren, nur Bo - xen, nur Bass, Nur Ge - ham - mer: ist das noch Mu -*

Martellato

f Sous les spots dé - chaî - nés, le mé - tal et le rock, Mar - te - lant leur mu - sique aux ac -
Nur *Vér - stâr - ker, nur Röh - ren, nur Bo - xen, nur Bass, Nur Ge - ham - mer: ist das noch Mu -*

f Sous les spots dé - chaî - nés, le mé - tal et le rock, Mar - te - lant leur mu - sique aux ac -
Nur *Vér - stâr - ker, nur Röh - ren, nur Bo - xen, nur Bass, Nur Ge - ham - mer: ist das noch Mu -*

s

cords qui dé-bloquent, Font hur - ler à plein tube un re - frain pro-voquant: "On n'est pas sé - ri-eux quand on
sik so-so was? Und dann schreien Ver-rock-te geil - hip - py da-zu: "Noch nicht sieb-zehn, na-nu! und schon

cords qui dé-bloquent, Font hur - ler à plein tube un re - frain pro-voquant: "On n'est pas sé - ri-eux quand on
sik so-so was? Und dann schreien Ver-rock-te geil - hip - py da-zu: "Noch nicht sieb-zehn, na-nu! und schon

cords qui dé-bloquent, Font hur - ler à plein tube un re - frain pro-voquant: "On n'est pas sé - ri-eux quand on
sik so-so was? Und dann schreien Ver-rock-te geil - hip - py da-zu: "Noch nicht sieb-zehn, na-nu! und schon

cords qui dé-bloquent, Font hur - ler à plein tube un re - frain pro-voquant: "On n'est pas sé - ri-eux quand on
sik so-so was? Und dann schreien Ver-rock-te geil - hip - py da-zu: "Noch nicht sieb-zehn, na-nu! und schon

v

legato

p a dix-septans." *On se prend à charter...* *p* Mais sait-on au-tre chose
dudel - di - du!" *legato* *Singsang, Tral-la-la-la!* *Was Fran-zö - sisches! Könn*

p a dix-septans." *On se prend à charter...* *p* Mais sait-on au-tre chose
dudel - di - du!" *legato* *Singsang, Tral - la-la-la!* *Was Fran-zö - sisches! Könn*

p a dix-septans." *On se prend à charter...* *p* Mais sait-on au-tre chose
dudel - di - du!" *legato* *Sing-sang, Tral - la-la-la!* *Was Fran-zö - sisches! Könn*

p a dix-septans." *Soir de fête au printemps! On se prend à charter. Mais sait-on au-tre chose*
dudel - di - du!" *Frühlings-fest fröhlich feucht. Singsang, Tral - la-la-la! Was Fran-zö - sisches! Könn*

Clin d'oeil à Arthur R pour une alerte centenaire - *Taufisch noch zu singen*

La Fédération et la création musicale

Un des premiers objectifs d'une société cantonale de chanteuses et de chanteurs est de susciter des créations musicales pour élargir le répertoire choral de sa région, offrir à des compositeurs du cru une chance de pouvoir s'exprimer, voire de vivre de son art, et développer le patrimoine culturel du canton.

La Fédération des Sociétés de Chant du Valais, dès ses fondements assurés, a donné des mandats de composition de chansons populaires qui, le plus souvent, ont servi de pièces de concours ou de lecture à vue, lors des Fêtes cantonales de chant. Ces témoignages se trouvent réunis dans la collection Foetisch Frères de Lausanne (actuellement, aux éditions Henry, fahenry@freesurf.ch) où se côtoient aussi bien des chansons de compositeurs valaisans comme Louis Broquet, Georges Haenni, Charly Martin, Arthur Parchet, Maurice Rouiller, que de romands comme Gustave Doret, Aloys Fornerod, Carlo Hemmerling, Paul Miche, Roger Vuataz. La collection comprend une cinquantaine d'œuvres dont une trentaine destinées aux chœurs d'hommes, une quinzaine aux chœurs mixtes et le solde aux chœurs de dames ou voix égales. La plupart de ces compositions sont un peu tombées dans l'oubli ou ne se chantent plus guère, à l'exception de certaines de Broquet, voire Haenni ou Martin.

La Fédération a décidé, en 1989, d'intensifier la création musicale et, dans cette perspective, elle a recherché la collaboration des éditions Labatiaz (www.editions-Labatiaz.com), établies à St-Maurice et dirigées par Michel Roulin, pour lancer sa propre collection musicale intitulée: «MUSICA VALLENSIS». Depuis la Fête cantonale de chant de Sierre, en 1990, toutes les pièces de concours et les œuvres composant les ateliers, créées spécifiquement pour la Fête cantonale de chant par des compositeurs valaisans ont été publiées dans cette collection. Seul, «le Déserteur», premier atelier créé par la Fédération des Sociétés de Chant du Valais, à Sierre, et confié au compositeur de Monthey, François-Xavier Delacoste, fait exception, parce qu'il est écrit avant la naissance de Musica Vallensis et publié par son auteur dans sa collection «Massillon».

La Fédération a ainsi donné l'occasion à de nombreux compositeurs du canton et, parfois de Suisse romande, de s'exprimer dans des œuvres d'importance, à l'occasion de chacune de ses grandes manifestations chantantes. Il faut relever entre autres les créations de:

Patrick Bron	Robinson Crusoé, pour chœurs mixtes, baryton solo, piano concertant et percussions,
Pierre Chatton	Liturgies intimes pour chœurs de dames et groupe instrumental,
Pascal Crittin	Entre toutes bénie, Oratorio pour chœurs de dames et groupe instrumental,
Pascal Crittin	Histoire d'Autre, (3 ^e volet du tryptique: Ensemble) pour chœurs mixtes, chœur d'enfants, ensemble instrumental et récitant, commandé pour le 100 ^e anniversaire de la Fédération,
Gérard Dayer	Epistola prima, pour chœurs mixtes et orchestre,
André Ducret	Histoire d'Autre, (2 ^e volet du triptyque: Autrement) pour chœurs mixtes, chœur de jeunes, ensemble instrumental et récitant, commandé pour le 100 ^e anniversaire de la Fédération,
François-Xavier Delacoste	Bestiaire, suite alpestre pour chœurs mixtes,
Léon Jordan	Fêtes au printemps, pour chœurs d'hommes et ensemble instrumental,
Oscar Lagger	Mosaïque valaisanne: recueil pour chœurs mixtes, chœurs d'hommes et de dames,
Oscar Lagger	Histoire d'Autre, (1 ^{er} volet du triptyque: Impasse) pour chœurs mixtes, ensemble instrumental et récitant, commandé pour le 100 ^e anniversaire de la Fédération,
Oscar Lagger	Jungfern aus dem Illertal, pour chœurs mixtes et orchestre,
Jean Mamie	Femmes, pour chœurs de dames et piano,
Eugen Meier	Uns flügel nimmt, wer fliegen kann, pour chœurs mixtes et orchestre,
Eugen Meier	Die St. Jodern Kufe, cantate profane pour chœurs mixtes, chœurs d'hommes, soli et orchestre,
Vytautas Miškinis	Missa Festiva, messe pour chœurs mixtes avec version chœurs d'hommes et chœurs de dames, orgue et cuivres (commande de la Fédération pour le 100 ^e anniversaire),
Marius Pasquier	Messe « Christ est ressuscité » pour chœurs mixtes et instruments
Jean Scarcella	Messe « Dominus spes mea » pour chœurs mixtes, assemblée et cuivres

1926 à 1963	Georges Haenni
1964 à 1964	Charly Martin
1965 à 1986	Michel Veuthey
1987 à 1994	Paul Bourban
1995 à 1998	Oscar Lagger
1999 à 2002	Pascal Crittin
dès mai 2002	Pierre-Louis Nanchen

La particularité des commandes réside dans le fait que chaque pièce de ces grandes œuvres peut être exécutée individuellement, a capella, offrant un répertoire très diversifié pour toutes les chorales du canton ou d'ailleurs.

Plusieurs œuvres de compositeurs valaisans ont été éditées à la suite de concours de compositions chorales organisés par la Fédération et elle a également accueilli dans sa collection de très nombreuses chansons populaires, non éditées, de compositeurs valaisans et romands. Ainsi, Musica Vallensis dispose actuellement de plus de 250 compositions originales des auteurs suivants: Bron Patrick (9), Broquet Louis (13 œuvres), Chatton Pierre (7), Crittin Pascal (12), Daetwyler Jean (16), Dayer Gérard (8), Delacoste François-Xavier, (12), Ducret André (7), Epiney Michèle (1), Gillioz Elisabeth (1), Héritier Bernard (3), Ispérian Dominique (2), Jordan Léon (45), Lagger Oscar (45), Lamon Claude (3), Maillard Jean-François (2), Mamie Jean (7), Meier Eugen (2), Pasquier Marius (9), Raboud Marie-Christine (1), Scarcella Jean (2).

Souvent la richesse d'un pays se mesure avec des indicateurs économiques ou parfois culturels. Face à la réalité financière qui sous-tend les actions d'une association musicale, le canton du Valais est riche en culture chorale, grâce à la création musicale de ses ressortissants et des responsables de la Fédération qui ont à cœur de développer son patrimoine choral.

Puisse cet effort remarquable se poursuivre durant au moins 100 ans encore !

Jean-Pierre Salamin

MUSICA VALLENSIS
Collection publiée par la Fédération des Sociétés de Chant du Valais
Vom Verband Walliser Gesangvereine

Triptyque pour chœur, ensemble instrumental et récitant.
Commande de la Fédération des Sociétés de Chant du Valais
à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire

Texte et scénario de **Philippe BAUD**

Première partie : **IMPASSE** – musique de Oscar LAGGER

Deuxième partie : **AUTREMENT** - musique de André DUCRET

Troisième partie : **ENSEMBLE** - musique de Pascal CRITTIN

Histoire d'Autre

1906 ^{100^e}
JAHRESFEST 2006
Anniversaire

Fédération des Sociétés de Chant du Valais
Verband Walliser Gesangvereine

Compositeur(s) grâce à la Fédération cantonale!

S'il m'arrive d'écrire un peu de musique, c'est toujours pour répondre à une commande. Et si des chœurs aujourd'hui s'adressent à moi, c'est un peu grâce à la Fédération des Sociétés de Chant du Valais.

La promotion du chant dans notre canton passe non seulement par l'organisation de fêtes musicales et de cours, mais aussi par la stimulation de musiciens et de compositeurs qui, grâce à la Fédération, ont eu la chance d'écrire des partitions. Cette vocation, la Fédération l'a eue depuis ses débuts. Certaines partitions jaunies au fond des armoires portent la mention de la Fête cantonale pour laquelle elles ont été composées et la « division » à laquelle elles étaient destinées : elles témoignent aujourd'hui du niveau tout à fait honorable des chorales valaisannes et des chanteurs qui nous ont précédés.

D'autres partitions plus récentes portent l'en-tête « Musica vallensis ». Elles appartiennent à la collection lancée sous l'impulsion de Jean-Pierre Salamin, alors président cantonal, qui n'a eu de cesse de faire écrire de la musique pour « sa » Cantonale. (Je lui suis d'ailleurs redevable de ma première cantate, pour la Fête cantonale de Martigny en 1994 !)

C'est l'époque des compositeurs « valaisans ou affiliés » : entendez par là les Valaisans de souche, habitant ou non le canton, et tous ceux qui, sans être d'origine valaisanne, habitent en Valais. De concours en commandes, la collection « Musica Vallensis » s'est ainsi enrichie de 250 titres pour toutes les formations chorales et de toutes difficultés.

Cette initiative de la Fédération est méritoire : grâce à elle, il existe toute une littérature chorale valaisanne et plusieurs compositeurs lui doivent une (bonne) partie de leur catalogue. Mais elle est aussi exigeante : en accordant ou en refusant son label à telle ou telle partition, la Fédération prend sur elle de délimiter ce qu'elle considère comme de la bonne musique chorale, apte à enrichir le répertoire de nos chœurs et à les faire progresser. C'est une responsabilité éditoriale qui n'est pas mince, à l'heure où l'art choral connaît, comme le monde musical en général, une dispersion des répertoires et des genres.

Pascal Crittin



Des voies différentes...

Il n'est pas facile de quantifier avec exactitude l'apport au chant choral en Valais des formations que sont les maîtrises, les chœurs de collège, les chœurs d'enfants et de jeunes, tant la nature et les objectifs de ces différents ensembles sont différents.

Pour tenter de résoudre la difficulté, il est peut-être intéressant de passer par l'histoire : quels sont les contextes de naissance de ces différentes formations ? Quels sont les objectifs qui ont guidé ces naissances ?

Commençons par les plus récents.

Les **chœurs de jeunes** sont, de façon générale, nés à la suite de la volonté du Concile Vatican II de faire participer les fidèles à une musique plus vivante. Cette volonté a suscité la naissance de chœurs nouveaux, jeunes, au répertoire dit rythmé et dont les prototypes ont probablement été, en Valais, le Chœur des Jeunes de Martigny fondé en 1969 ou encore le Chœur des Chercheurs créé et animé par l'abbé Raphaël Ravaz au début des années 1970 sur la paroisse du Sacré-Cœur à Sion. Depuis, ces chœurs se sont multipliés. Prévus pour le service de l'Eglise, ils se sont voulus d'abord - et le sont souvent encore - un foyer d'évangélisation par le moyen d'une musique nouvelle et entraînante. Ils restent aujourd'hui encore une excellente occasion pour un jeune d'avoir un premier contact avec la musique vocale. Leur faiblesse réside malheureusement dans la qualité inégale de la musique qu'ils chantent.

Les **chœurs d'enfants** sont plutôt issus de la volonté d'une chorale de prévoir son propre recrutement à long terme. Quelques écoles ont également créé des chœurs d'enfants pour assurer leur animation interne. Sans oublier les paroisses qui ont suscité la naissance de chœurs d'enfants pour les mêmes raisons qui ont vu la naissance des chœurs de jeunes. Ces différentes volontés ont vu quelques belles réalisations, entre autres à Monthey et à Sierre. Dans cette catégorie, les enfants ont un premier contact avec la musique vocale qui est souvent un encouragement à continuer plus tard.

Les **chœurs de collège** ont par contre des origines différentes : tradition séculaire pour St-Maurice et Brigue (certains anciens collégiens se souviennent encore des maîtres de chœurs que furent les chanoines Louis Broquet ou Marius Pasquier), innovation pour Sion puisque

le chœur des Collèges de Sion a été créé en 1983 pour permettre aux étudiants d'équilibrer leurs activités intellectuelles par la pratique d'une activité culturelle enrichissante.

Par le répertoire de qualité qu'ils entreprennent de mettre sur pied, ces chœurs de collège ont, beaucoup plus que les précédents ensembles, été l'origine de vocations musicales: une dizaine de jeunes Sédunois se sont ainsi orientés vers une carrière de chanteur professionnel, sans compter les nombreux instrumentistes qui font maintenant partie d'orchestres professionnels en Suisse romande ou ailleurs.

Deux ensembles originaux sont à mettre à part dans cette entreprise de formation vocale et musicale des jeunes générations valaisannes. Originaux parce qu'ils sont uniques en Valais: il n'y a qu'une Schola des Petits Chanteurs (Les Scholas de Brigue, de Sierre et de Monthey ont disparu depuis belle lurette) et qu'une Maîtrise (puisque une maîtrise est par définition rattachée à une cathédrale, et qu'il n'y a qu'une cathédrale en Valais).

La **Schola** des Petits Chanteurs de Sion est issue des réformes liturgiques et musicales des débuts du XIX^e siècle, dans la mouvance des Céciliennes d'église. Pour ce qui est des enfants, c'est le célèbre Mgr Maillot qui fut l'initiateur du mouvement des **Pueri Cantores**, mouvement international d'enfants chantant la gloire de Dieu sous l'égide de la Vierge Marie. Mgr Maillot créa les fameux Petits Chanteurs à la Croix de Bois, qui furent le modèle de la Schola de Sion. La Schola reste aujourd'hui encore un important creuset de formation de musiciens et de chanteurs: depuis sa création en 1926, près de 750 jeunes garçons sédunois y ont en effet chanté et plusieurs musiciens professionnels sont sortis de ses rangs: Oscar Lager, Stéphane Imboden, Jean-Luc Follonier ou encore le soussigné, sans compter les nombreux chefs de chœur qui dirigent ou ont dirigé l'un ou l'autre chœur de la Fédération (Pascal Terrani, Nicolas Gauye, etc.)

Dernière nouveauté valaisanne, la **Maîtrise de la Cathédrale de Sion** plonge ses racines aux origines de l'Eglise, puisqu'on trouve mention des maîtrises au IV^e siècle déjà. Le fonctionnement en est simple: par définition, une maîtrise est un chœur de jeunes rattaché à une Cathédrale: les chanoines d'une cathédrale assurent donc l'enseignement de base de ces jeunes, en contrepartie de quoi les jeunes assurent les offices chantés de la cathédrale. Ces écoles au sens propre du terme constituaient, jusqu'à la Révolution française, la seule possibilité de promotion sociale pour des jeunes issus de milieux modestes: ils

pouvaient, grâce à l'enseignement dispensé par les chanoines, devenir notaires, écrivains publics, clercs ou... musiciens. De ces maîtrises sont issus les plus grands compositeurs occidentaux tels Lassus, Palestrina, Bach, Schubert, pour n'en citer que quelques-uns. C'est un peu cette manière de fonctionner qui a été initiée à la cathédrale de Sion où une vingtaine de jeunes gens et jeunes filles de 15 à 25 ans reçoivent un enseignement vocal individualisé et se familiarisent aux beautés de la liturgie par le biais des chefs-d'œuvre de la musique sacrée (Bach, Mozart, etc.).

Chœurs d'enfants, de jeunes, chœurs de collège, Schola, Maîtrise cathédrale, le canton du Valais possède donc une palette diversifiée pour ce qui est de la formation et de la préparation de la jeunesse à l'art vocal, à la direction chorale ou à la carrière de musicien professionnel. Aussi longtemps que ces ensembles subsisteront et qu'ils seront bien soutenus, il n'y aura pas trop de souci à se faire pour la relève vocale dans notre canton. Et cela est réjouissant pour l'avenir chantant du Vieux-Pays.

Bernard Héritier



Les membres de la Fédération s'inquiètent régulièrement de la qualité de l'enseignement du chant dans les écoles. A deux reprises, les délégués demandent à la Fédération d'intervenir auprès du Département de l'instruction publique, afin d'avoir un enseignement de qualité dans ce domaine.

7 avril 1940: Assemblée générale des délégués

Georges Haenni, président de la Commission musicale, fait remarquer que dans les écoles les inspecteurs considèrent comme secondaire la question du chant. Il propose que l'assemblée s'adresse au Département de l'instruction publique, pour le prier d'insister auprès des inspecteurs pour que le chant ait l'importance qu'il mérite et que les instituteurs qui lui donnent la part qui lui revient, ne soient pas préterités vis-à-vis de ceux qui utilisent à d'autres branches les heures consacrées au chant.

A l'unanimité les délégués font leur ce point de vue et chargent le Comité et la Commission de musique de faire la démarche nécessaire.

30 septembre 1945: Assemblée générale des délégués

M. Galetti donne une causerie sur le thème: «*Pourquoi ne chante-t-on pas assez en Valais*». Dans le protocole de l'assemblée on peut lire qu'«en deux mots, si nous ne chantons pas assez en Valais, la faute est imputable à l'école ou plutôt à messieurs les instituteurs». Les délégués décident alors qu'«Une pressante démarche sera faite soit auprès de M. le Chef du Département de l'instruction publique, soit auprès de M. le Président de la S.V.E. (Société valaisanne d'éducation) pour les prier d'user de leur influence et de leur autorité afin d'obtenir du personnel enseignant un travail plus effectif dans le domaine du chant, sans pour cela sacrifier une branche scolaire quelconque du programme.»

La Fédération et les chœurs d'enfants et de jeunes

Regard rétrospectif

Pourrait-on imaginer, de nos jours, une fête de chant sans la participation d'enfants ? Tenter de répondre à cette question oblige à un petit regard rétrospectif.

Les sociétés de chant, avec leurs objectifs et leur répertoire bien définis que ce soit dans leur cadre paroissial (dans la plupart des cas) ou dans le cadre de grands rassemblements, vivaient dans un monde qui leur était propre. La motivation religieuse et sociale de chacun suffisait à assurer leur pérennité.

Cela ne veut pas dire que nos têtes blondes ne chantaient pas, tant s'en faut. Il n'est qu'à consulter les « vieux » livres de chant scolaires pour s'en convaincre. Chaque élève devait connaître ses classiques. Mais l'école elle-même vivait également dans son univers et il n'était pas question de mélanger les genres même s'il arrivait souvent que l'instituteur soit le directeur de la chorale.



La Fédération, dès les années 1940, commença à interroger les autorités scolaires concernant le chant à l'école. Lors de son assemblée du 30 septembre 1945, les délégués pressent les dites autorités « d'user de leur influence et de leur autorité afin d'obtenir du personnel enseignant un travail plus effectif dans le domaine du chant... ».

Le ton est donc donné. La Fédération est consciente, donc, de l'importance de sa relève.

Puis, surtout dans les grandes agglomérations, naissent des chœurs d'enfants animés par des personnes enthousiastes et soucieuses de qualité mais ces groupes vivaient parallèlement à l'école. Petit à petit, sous l'impulsion de la chorale locale, soucieuse d'assurer sa vie (sa survie ...), des chœurs d'enfants sont créés et sont associés aux manifestations régionales et locales.

Mais ce n'est qu'en 1974, à Monthey, que la Fédération invite, pour la première fois, les chœurs d'enfants à participer à la fête cantonale grâce au soutien des chorales et, également, à l'après-midi de congé « offert » aux élèves et aux enseignants participants, par le Département de l'instruction publique.

Si l'on consulte les effectifs, on constate que la participation à la grande manifestation cantonale reste stable jusqu'à la Fête cantonale de chant, en 1990 à Sierre.

Révolution

A partir de là, tout change et cela s'explique aisément. D'une part, les orientations scolaires ouvrent l'école sur l'extérieur. D'autre part, on assiste à une éclosion de moyens audio visuels qui mettent le chant à la portée de tout un chacun. Enfin, et surtout, c'est **l'organisation généralisée du recyclage en éducation musicale de tous les enseignants de la scolarité obligatoire** qui a fait prendre conscience à ces derniers que leur classe pouvait, aussi, être un chœur, entre autres.

Ce recyclage, effectué sur plusieurs années, a sensibilisé également les enseignants aux bienfaits et à la nécessité de faire de la musique à l'école, de manière générale, favorisant ainsi le bien-être de chaque classe et de chaque élève, aussi bien à l'école primaire qu'au cycle d'orientation.

Cela a aussi mis sous le feu des projecteurs de nombreux enseignants engagés dans ce recyclage et qui, d'ailleurs, continuent d'être au service de la musique, à travers la direction de groupes ou la participation à divers comités d'associations chantantes et musicales. Ils ne m'en voudront pas si je les cite : Jean-Maurice Delasoie, Anne-Françoise Andenmatten-Sierro, Pascal Tschopp, Pierre-Alain Barras, Pierre-Louis Nanchen, Manu Charbonnet, Etienne Carron, Stéphane Bianchi, Pascal Lamon. Qu'ils soient vivement remerciés !

La demande de la Fédération de 1945 a donc (enfin) été entendue et le Département de l'instruction publique a mis à disposition toutes les forces financières et stratégiques nécessaires avec, comme maître d'œuvre, Jean-Pierre Salamin¹.

On assiste ainsi à une sorte de démocratisation de la notion de « chœur d'enfants ». Sous cette appellation, on entend maintenant aussi chœur de classe ou chœur d'école, et l'enseignant peut se découvrir ... directeur de chœur, même s'il n'a pas fait une formation adéquate dans un conservatoire !

Pédagogie du projet

Aussitôt, pourrait-on dire, de nombreuses « comédies musicales » et spectacles divers fleurissent un peu partout, dans les villes et les villages et dans les fêtes régionales. Et ce n'est que la pointe de l'iceberg, car on peut imaginer que le chant dans chaque classe a retrouvé la place qu'il mérite.

Bien entendu, la participation aux fêtes cantonales prend l'ascenseur.

Une des clés du succès de ce que l'on peut appeler un phénomène est la volonté de proposer aux chœurs et aux classes des projets avec des chansons les plus variées possible. Qu'on me permette un petit rappel :

En 1994, à Martigny (2300 enfants), les « *Chansons autour du monde* »² ont enthousiasmé le nombreux public du CERM.

- 1 M. Jean-Pierre Salamin présida la Fédération des Sociétés de Chant du Valais, puis l'Union Suisse des Chorales ; il fut également directeur de l'ORDP (Office de documentation et de recherche pédagogiques)
- 2 Les documents sont disponibles auprès du Service de l'animation musicale, HEP, Saint-Maurice

En 1998, à Naters, (3600 enfants), le «*Train du rêve*»³, vaste projet pédagogique créatif, a donné l'occasion aux élèves de découvrir et d'apprécier des œuvres créées par des classes valaisannes.

En 2002, à Monthey, (3200 enfants), avec pour la première fois, des élèves des cycles d'orientation du Valais romand, un vaste choix d'ateliers a réjoui tout un chacun.

En 2006, à Sion, (4000 enfants), 20 ateliers sont proposés aux classes de la scolarité obligatoire et aux chœurs concernés. Bel hommage, pour le 100^e anniversaire de la Fédération des sociétés de chant du Valais!

Vastes projets collaboratifs et musicaux, les fêtes cantonales ont donc pris une dimension nouvelle pour les chœurs d'enfants mais, également, pour les chœurs de jeunes.

Un petit bémol pourtant, lors de ces fêtes, la participation timide des classes et chœurs du Haut-Valais.

Dans 100 ans

Pourra-t-on écrire des propos aussi enthousiastes? Il n'y a aucun doute.

Les nombreux outils de formation et d'information qui continueront à être mis à disposition des responsables, le besoin de tout un chacun de lutter contre l'individualisme, la volonté de l'école de rester ouverte sur le monde, l'enthousiasme et l'esprit visionnaire des responsables des associations, en particulier ceux de la Fédération des Sociétés de Chant du Valais, permettent, en tout cas, beaucoup d'espoir. Le développement harmonieux de chaque enfant aura tout à y gagner.

Bernard Oberholzer

3 Les documents, CD et partitions, sont disponibles au Dépôt des ouvrages scolaires du Canton du Valais

C'est en 1929 déjà qu'un chœur du collège participe pour la première fois à une fête de chant! C'est le chœur mixte du Collège de St-Maurice, directeur M. Broquet, qui en a fait la demande, afin de pouvoir participer à la Fête cantonale de St-Maurice. Le comité central est heureux de cette demande et souhaite même que « les autres collèges du canton (Sion, Brigue) puissent aussi, avec le temps, prendre part à nos fêtes cantonales de chant. ».

En novembre 1969, lors de l'assemblée des délégués à Viège, Léon Jordan intervient dans les divers. Il propose au comité d'étudier l'organisation d'une fête cantonale de chant pour les enfants, ce afin d'intéresser tous les jeunes du Valais aux bienfaits de l'art vocal. Cette proposition est acceptée avec intérêt par les délégués.

La première Fête cantonale des enfants a lieu à Monthey en **1974**. Elle réunit 2000 enfants.

Enfin, l'année 1982 voit la première participation des chœurs des jeunes à la Fête cantonale de Sion. 400 jeunes répondent présents.



Extrait du protocole de l'assemblée générale des délégués de la Fédération des Sociétés de Chant du Valais à Sierre, 12 mars 1944 :

« Dans sa captivante causerie, sur « *Musique et Valeurs spirituelles* », Maurice Martin estime avec raison que le chant, dans notre beau canton, souffre actuellement d'une crise, comme du reste tout ce qui n'est pas coté en bourse ou sur le marché.

Pourtant, tout Valaisan est un artiste qui aime à manifester ses impressions et à exprimer ses sentiments par le chant. Raison de plus pour développer et cultiver cet art qui incontestablement est une des valeurs culturelles et spirituelles qu'il faut à tout prix sauvegarder. Maurice Martin relève qu'autrefois la vraie chanson populaire chantée dans les veillées par le peuple, pétrie et façonnée par lui, était beaucoup plus en honneur qu'aujourd'hui où les traditions sont tuées par la radio, le sport, le cabaret-concert. Il faut donc lutter contre la musique de mauvais goût, le jazz, c'est-à-dire rééduquer le peuple, former le goût musical par l'enseignement d'abord. Chaque société se doit de donner au moins un concert annuel au cours duquel on profitera de parler de la musique, des artistes et de leurs œuvres. M. le conférencier termine en émettant le vœu que le chant retrouve sa place d'honneur et qu'il continue à faire vibrer longtemps encore l'âme du peuple valaisan. »

AVCC *Association Valaisanne des Chefs de Chœurs*

Soucieuse d'offrir aux responsables de la musique chorale de notre canton l'occasion de parfaire leur formation auprès d'animateurs compétents ou de partager soucis et joies entre collègues, l'AVCC, forte aujourd'hui d'environ quatre-vingts cotisants, poursuit son activité initiale en proposant autant qu'elle le peut, ses encouragements et ses services, le tout dans un écriin de solidarité, taillé par les fondateurs, au cœur de l'amitié et de l'amour du chant choral.

Engendrée à Vérossaz

Participant à une ou deux séances de travail de leurs collègues vaudois groupés en association, l'Association Vaudoise des Chefs de Chœurs ou AVDC, quelques directeurs de chant valaisans mesurèrent la portée et l'enrichissement que pourraient procurer pareilles rencontres et semblable association. Pourquoi les chefs de chœurs valaisans n'agiraient-ils pas de même ?

Creusant cette idée et désireux de prouver à leurs amis, l'à-propos de leurs souhaits, ces directeurs convaincus invitèrent l'AVDC à organiser son prochain week-end en Valais. Vérossaz et sa pension Gai Matin, St-Maurice, sa basilique et ses orgues, furent choisis comme lieu de rencontre où officièrent avec talent, les chanoines Marius Pasquier, Georges Athanasiadès et le compositeur genevois Roger Vuataz.

Le départ fut donné et bien donné, puisque le premier soir, regroupés comme il se doit, autour d'une ou deux bouteilles de vin fin, une dizaine de chefs de chœurs bien de chez nous décidèrent la fondation de l'AVCC. C'était le 11 octobre 1969.

Née à Martigny

Les choses ne traînèrent pas. Au début novembre, quelques chefs de chœurs acquis à l'idée d'une association, se réunirent à Martigny, autour de Fernand Dubois, le regretté président de la Fédération cantonale de chant. Ils étaient douze... « comme les apôtres », souffla d'un esprit taquin, l'un d'entre eux. Ils discutèrent les statuts, les signèrent, formèrent

comité et commission technique et, soucieux d'ouvrir l'Association à tous les directeurs et sous-directeurs du canton, convoquèrent une première assemblée fondatrice qui eut lieu à Sion, le 13 décembre 1969. Une trentaine de chefs répondirent à l'appel, approuvèrent les statuts et acceptèrent un programme de travail bien défini.

Constituée, l'AVCC pouvait aller de l'avant et proposer un programme de travail dont l'objectif principal serait la formation du chef de chœur, sans exclure des tables rondes ouvertes sur divers points importants de la vie chorale comme le recrutement, le rôle des sociétés dans la nouvelle liturgie ou encore, l'enseignement du chant dans les écoles. Lourde tâche qui n'effraya personne tant la foi, l'enthousiasme et la ferveur étaient de mise.

Baptisée à Ayent

Le premier week-end de l'AVCC eut lieu du vendredi 25 au dimanche 27 septembre 1970, au chalet des éclaireurs valaisans à Flan sur Ayent. Cette rencontre, comme toutes celles qui suivirent, s'était fixé deux buts principaux : resserrer les liens entre les membres et parfaire leur formation au contact de musiciens compétents venus de Romandie ou d'ailleurs, talentueux animateurs qui surent, chaque fois, conquérir leur auditoire par leur savoir-faire et animer, si besoin était, l'enthousiasme des participants par de nombreux conseils prodigués avec sagesse.

Chaque automne, l'AVCC renouvela cette rencontre attendue qui était devenue une sorte de retraite au cours de laquelle le chef de chœur se ressourçait en amitié d'abord, soutenu par la présence et l'enthousiasme de ses collègues, en connaissances ensuite, grâce à l'enseignement varié offert par des chefs expérimentés.

Soucieuse de servir, aujourd'hui et toujours

Présidée successivement par Armand Blanc, Jean-Pierre Salamin, Pierre-Louis Nanchen et, depuis 1996, par Pierre-Alain Barras, l'AVCC n'a cessé de poursuivre les objectifs que s'étaient fixés les initiateurs et fondateurs. Abandonnant les week-ends traditionnels, elle mit l'accent sur un journée automnale intensive qu'elle prolongea au long de l'année par des soirées ponctuelles, animées par des musiciens, chefs de chœurs ou compositeurs dont la renommée n'était plus à faire.

L'AVCC se soucia également de la formation des chefs des chœurs d'enfants et des chœurs de jeunes, offrant à tous ceux qui font chanter notre jeunesse, chefs de chœurs, animateurs ou enseignants, des journées de formation et des tables rondes touchant le répertoire comme la manière d'enseigner, d'interpréter ou de réaliser des pièces de genres différents. Dans cette démarche comme dans la précédente, d'excellents chefs et pédagogues prodiguèrent conseils et encouragements, le tout avec enthousiasme, joie et bonne humeur.

Le Foyer Musical ouvert le 28 août 1979 en la Maison Supersaxo à Martigny fut déplacé à Sion au Foyer Don Bosco en 1981, puis au home des Mazerettes où il se trouve encore actuellement. Année après année il s'est étoffé et rassemble aujourd'hui plus de 20'000 partitions, de nombreux recueils, collections ou supports audio, pour tout genre de formation chorale s'exprimant a cappella ou avec accompagnement instrumental, dans la musique liturgique comme dans la musique profane. Tout ceci grâce au magnifique travail réalisé dans une grande disponibilité, par Edouard Delaloye, premier animateur, travail remarquable que poursuit avec passion et compétence, Anne-Françoise Andenmatten-Sierro, l'animatrice actuelle.

Représentée dans les organes directeurs de la FSCV depuis 1983, l'AVCC participe depuis plusieurs lustres, à l'organisation des Fêtes cantonales de chant notamment par la présentation, avant chaque rencontre quadriennale, de la partie musicale de la future fête. Très active et toujours disponible, elle fut, dès sa fondation, une des chevilles qui sut œuvrer avec enthousiasme et foi, à l'amélioration de la qualité du chant choral valaisan. Elle mérite, elle aussi, l'admiration, le respect et le merci sincère de tous les mélomanes du Vieux-Pays.

Léon Jordan

Dès le début, la Fédération soutient financièrement le Conservatoire cantonal, comme on peut le constater à la lecture des procès-verbaux du comité de la Fédération :

En **octobre 1949**, suite à une demande de subside du Conservatoire cantonal, le comité de la Fédération des sociétés de chant décide d'allouer un subside de Fr 300.- par an, pour deux ans.

En **mars 1951**, M. Haenni, président de la Commission de musique et du conservatoire fait un bref rapport auprès du comité de la Fédération sur l'organisation et la participation en ce qui concerne les cours de direction. Il annonce que pour la partie de langue allemande il a été organisé un cours spécial décentralisé qui se donne à Brigue.

En ce qui concerne le subside accordé au Conservatoire par la Fédération, le comité décide que le secrétaire-caissier versera la seconde indemnité de Fr 300.- déjà votée, et que le comité verra, à sa séance d'automne, la décision à prendre pour l'avenir.

Dans sa séance de **novembre 1952** qui regroupe le Comité central et la Commission de musique, le Comité décide, à la demande de Georges Haenni de verser au Conservatoire cantonal un subside annuel de Fr. 300.- Il est convenu que cette décision sera soumise à la prochaine assemblée des délégués pour approbation.

En **janvier 1953** se déroule l'assemblée des délégués. Au point 6 de l'ordre du jour on peut lire: Subside au Conservatoire. Le procès-verbal reproduit les discussions relatives à cet objet :

« Le comité de la Fédération avait voté pour le Conservatoire, lors de sa fondation, un subside de Fr 600.- payable en deux ans. Le Conservatoire demande à la Fédération de lui allouer un subside annuel de Fr 300.-. Ce montant sera utilisé pour les cours qui lui sont confiés, soit pour directeurs, soit pour chanteurs.

Georges Haenni prend la parole et donne à l'assemblée des renseignements à ce sujet. Les délégués décident ensuite de verser au Conservatoire le subside demandé. »

Naissance du cours – Incertitudes, suppositions, certitudes

Le Conservatoire de musique de Sion est né en 1949. Les archives du Conservatoire remontent à l'année scolaire 1960-1961 ; au-delà, donc pour les 11 premières années, aucun document n'est disponible au Conservatoire. Pour les années 1960 à 1969, les écrits sont lacunaires et ne comportent guère d'informations sur le cours de direction chorale. Pour donner une image de ce que furent les cours de direction en ces temps-là, j'ai donc dû consulter la mémoire humaine, dont on sait qu'il faut se méfier... les survivants qui m'ont éclairé à ce sujet l'ont d'ailleurs fait avec beaucoup de prudence et de réticence : Il semble que..., peut-être que...

Le cours de direction est-il né en même temps que le Conservatoire, c'est-à-dire en 1949 ? On peut le penser. Georges Haenni, le premier directeur du Conservatoire, a dû lancer le cours de direction chorale dès la fondation de l'institution ; lui-même chef de chœur et président de la Commission musicale de Fédération des Sociétés de Chant du Valais, connaissait les besoins urgents de nos chorales.

Les premiers élèves suivent chaque semaine, le samedi, un enseignement articulé en trois volets : écriture, solfège, répertoire (cours principal). Jusqu'en 1997, on maintient cette répartition. Chaque volet connaît évidemment, au fil des années, des accommodements, des ajustements, des améliorations.

L'écriture : l'harmonie et le contrepoint

L'harmonie est, au début, enseignée par Georges Haenni, par la suite et successivement par Jean Daetwyler, Philippe Rougeron, Oscar Lagger. Les élèves de direction suivent ce cours en compagnie d'autres élèves de la maison, chanteurs ou instrumentistes. On leur inculque la connaissance des accords, de leurs enchaînements, dans le respect des lois harmoniques et mélodiques. On y traite l'harmonisation à 4 voix d'une basse ou d'un soprano. On rend l'élève attentif à l'équilibre, à la beauté de chaque voix et on lui fait entrevoir, ainsi, l'autre face de l'écriture musicale. Dès les années 1980, les élèves du cours de direction sont invités à suivre aussi un cours de contrepoint.

Le solfège

Initialement, les élèves suivent le cours de solfège chez Harry Moreillon, puis, après le décès prématuré de celui-ci, ils intègrent l'une ou l'autre classe de solfège de la maison, en semaine, indépendamment du cours principal qui se donne toujours le samedi. Le solfège, tel que je l'ai vécu au Conservatoire au début des années 50, devait être le même pour les élèves de direction. Théorie musicale (connaissance des signes, des mesures, des tonalités, des modulations, etc.) et lecture chantée avec battue en clé de sol et en clé de fa. Dans les années 70 à 75, on s'achemine vers un solfège plus ludique, plus sensoriel : les dictées mélodiques, rythmiques et harmoniques deviennent une composante importante de la leçon de solfège. Les élèves identifient les intervalles, les rythmes, les accords que le maître joue au piano, ce qui développe en eux la perception auditive et la mémoire des sons. Du pain béni pour le chef de chœur, dont les outils de travail sont précisément l'oreille et la mémoire ! Depuis que l'Association valaisanne des chefs de chœurs organise des cours préparatoires au solfège, les futurs chefs de chœurs s'adaptent aisément aux exigences du Conservatoire dans ce domaine.

Le répertoire (cours principal)

Le cours principal est, dès le début, confié au chanoine Georges Revaz. Le répertoire qu'il soumet à ses élèves est orienté principalement vers le chant grégorien : connaissance de la notation carrée, lecture en clé d'ut et en clé de fa et travail sur les pièces les plus utiles aux paroisses. Pour le rythme, le chanoine Revaz s'inspire de la « méthode » de Solesmes très suivie à cette époque. Dès les années 60, le rythme solesmien s'enrichit de l'apport des recherches entreprises par le père Eugène Cardine, apport que soeur Marie-Élisabeth Mosseri introduit dans la maison. Mais, conformément à l'évolution du répertoire des paroisses, les élèves ne tardent pas à faire connaissance avec les motets de la Renaissance et avec le chant d'église français, bien avant que le Concile Vatican II (1972) ait donné formellement l'autorisation aux paroisses de chanter en langue vernaculaire. A cette époque aussi, on ouvre résolument une porte au répertoire profane.

Le programme d'études que Michel Veuthey établit en 1968 donne au chant grégorien, à la polyphonie et au chant français une importance sensiblement égale. On y fait aussi mention d'un point « liturgie » : formes musicales utilisées dans la liturgie, fonctions

liturgiques, connaissance des documents officiels, etc. On met l'accent sur le « bon » geste, on analyse l'harmonie, la mélodie, la forme et on stimule l'écoute des voix, en considérant chaque voix séparément, selon les principes du contrepoint. Le certificat est octroyé après 2 ans d'études, à la condition que l'élève ait obtenu auparavant, en cours annexes, le certificat de solfège et les connaissances de base en harmonie et en contrepoint. Dès 1982 et jusqu'en 1996, date à laquelle Michel Veuthey se retire, le cours est encore d'une durée de 3 ans, mais il s'articule différemment : 12 semestres pour le grégorien, 1 semestre pour la polyphonie, 1 semestre pour le répertoire classico-romantique, 11 semestres pour le chant français. Le cours principal ne se donne plus chaque semaine, mais la classe se réunit un samedi par mois, toute la journée. Entre le départ de Michel Veuthey et l'entrée en fonction d'André Ducret en 1997, le directeur Nicolas Waldvogel assure l'intérim.

Le cours de direction connaît, sous André Ducret, quelques changements importants. Les élèves ne suivent plus, en semaine, les cours d'écriture : harmonie et contrepoint sont intégrés dans le cours principal et travaillés en corrélation directe avec les œuvres étudiées, ce qui entraîne une prolongation du cours : on passe de 2 ans à 3 ans. D'autre part, les exigences d'entrée stipulent l'acquisition du certificat de solfège ou son acquisition imminente et l'obligation pour les élèves de 2^e année de pratiquer régulièrement la direction chorale. Chaque élève reçoit un dossier de partitions de difficultés, d'époques et de genres divers, dont l'étude est répartie sur les 3 années, conformément au savoir de l'élève : œuvres faciles au début, œuvres difficiles à la fin ; à l'examen de certificat, tout le dossier doit être assimilé. Après analyse d'une partition on en isole les passages difficiles et on apprend comment les présenter aux choristes. Les élèves sont initiés à la gestion d'une chorale et au « savoir-parler » du chef. Ils apprennent qu'en présence de ses chanteurs le directeur doit se donner totalement.

La culture vocale

Pendant les 20 premières années, les élèves ne sont guère initiés à cette discipline qui apporte justesse, souplesse et beauté vocale. J'ai, en son temps, soumis ce manquement au directeur Cécil Rudaz qui me confie alors une classe de technique vocale pour chefs de chœur, classe que j'ai conduite pendant 5 ans. Les deux derniers professeurs insèrent cette discipline dans le cours général, mais, faute de temps, leur apport à la technique vocale se résume à des vocalises faites « sur le tas », en corrélation directe avec tel ou

tel passage de l'œuvre travaillé. C'est appréciable, mais est-ce suffisant? – Il faut créer chez les chanteurs de nouvelles habitudes, de nouveaux réflexes et cela ne s'obtient que par des exercices serinés, variablement et agréablement serinés, mais serinés quand même à chaque répétition. Aujourd'hui, la technique vocale dans nos chorales vit des jours meilleurs: les chefs de chœurs, soucieux de qualité, peuvent se forger une solide pédagogie dans cette discipline délicate grâce aux nombreux cours de pose de voix organisés par l'Association Valaisanne des Chefs de Chœurs et aux manuels publiés à cet effet par la Fédération des Sociétés de Chant du Valais. Ces efforts conjugués font que, de nos jours, les prestations de nos chorales ont sensiblement augmenté en qualité.

L'après-certificat

Les études de direction chorale du Conservatoire remplissent leur mission: le certificat qui les couronne donne l'assurance que le lauréat est en mesure de se présenter avantageusement devant une chorale. Cependant - je rapporte ici ce que les professeurs ont sans doute dit et redit à leurs élèves – rien n'est définitivement acquis en direction chorale. En plus des connaissances techniques qu'il faut continuellement rafraîchir, l'écoute régulière de bonnes chorales et la recherche éventuellement avec l'aide d'un collègue chevronné, de nouvelles œuvres sont absolument indispensables. Surtout, le chef doit chaque jour nourrir en lui la flamme de l'enthousiasme; c'est connu: si le chef ne s'engage qu'à moitié, les chanteurs n'en donneront que le quart. Routine et contentement de soi sont les pires ennemis de la musique.

Oscar Lagger

Fédération des Sociétés de Chant du Valais et anciennes sociétés suisses

La Fédération des Sociétés de Chant du Valais figure toujours dans les initiateurs de toutes les tentatives de créer, au niveau suisse, une société rassemblant les associations cantonales de chant.

Communauté de travail des sociétés suisses de chant (1941- 1977)

La Fédération est présente à la création de la «Communauté de travail des sociétés suisses de chant» (Arbeitsgemeinschaft schweizerischer Gesangsverbände), à Olten le 7 décembre 1941. Convoquée à la demande de la Société des chanteurs lucernois, elle a réuni 17 associations cantonales de chant (Berne, Bâle-campagne, Bâle-ville, Grisons, Glaris, Aarau, Lucerne, Neuchâtel, Valais, Vaud, Soleure, Appenzell, St-Gall, Schaffhouse, Schwyz, Thurgovie, Zurich) et deux sociétés suisses de chanteurs (Société fédérale de chant et Association suisse des chœurs mixtes). La séance à laquelle la Société cantonale des chanteurs fribourgeois n' a pas pris part bien qu'invitée, était présidée par le Dr G. Ott, président de la Société fédérale de chant, créée 1842. Les Valaisans étaient représentés par MM. Paul Kuntschen et Gabriel Obrist, président et secrétaire du comité de la Fédération.

La Fédération avait déjà assisté, en 1934, à une séance de création d'une «Communauté d'intérêt des sociétés suisses de chant» puis en 1936 en fin d'une séance de la Société fédérale de chant à Rapperswil, où les associations cantonales s'étaient opposées à leur intégration dans cette société historique.

La Communauté de travail des Sociétés suisses de chant fut fondée parce qu'il n'apparaissait pas possible à l'époque de fusionner les associations cantonales avec la Société fédérale de chant pour maintenir son caractère confédéral, parer au changement du caractère de la Fête fédérale de chant en raison de l'arrivée des dames, et éviter des problèmes d'organisation de la Fête fédérale devant accueillir 40 à 50'000 chanteuses et chanteurs, alors qu'elle en connaissait déjà avec une participation d'environ 15'000 chanteurs.

Les principaux objectifs de la Communauté de travail furent l'organisation annuelle du dimanche national de chant, l'édition de livres de chansons, le développement et l'uniformisation de l'enseignement du chant à l'école.

Elle vécut selon les intentions des initiateurs jusqu'à la naissance de l'Union Suisse des Chorales, en 1977. Les noms de Paul Kunstchen, Gabriel Obrist, Georges Haenni, Gaston Biderbost, Fernand Dubois et Georges Roux apparaissent dans les divers procès-verbaux relatant ses activités. Les interventions de la Fédération concernant l'enseignement du chant dans les écoles (voir encart particulier) découlent de ses discussions. Entretemps, l'Association suisse des chœurs de dames et de jeunes filles, créée en 1942, les associations de chant du Tessin, de Genève avaient rejoint ses rangs. Elle perdit un peu de son importance au profit de l'Union des associations chorales suisses (Vereinigung Schweizer Chorverbände) qui entreprit les études et les démarches, dès 1972 sous l'impulsion déterminante de Max Diethelm, président de la Société fédérale de chant, pour faire aboutir une organisation commune à toutes les sociétés suisses de chant. Le dimanche national du chant du 6 mai 1973 fut retenu pour lancer une grande campagne de recrutement de chorales dans tout le pays.

La Société fédérale de chant (1842-1977) et le Valais

L'activité principale de la Société fut l'organisation des Fêtes fédérales de chant (voir encart particulier à ce sujet). Elle éditait une revue qui paraissait au moins 24 fois par année, essentiellement en langue allemande. Elle donnait des informations sur l'évolution du chant en Suisse, des articles théoriques de musique, des résultats des fêtes de chant, accompagnés de commentaires d'appréciation d'ensemble des prestations et des nouvelles des sociétés membres.

Trois chœurs d'hommes du Valais furent membres de la Société fédérale de chant et ont pris part à des Fêtes fédérales de chant: la Chorale sédunoise, le Chœur d'hommes de Martigny et La Thérésia d'Epinassey. Les épais rapports généraux rassemblant les « Kampfgerichten » (littéralement les jugements de combat) fournissent des informations sur les sociétés au moment de leur admission et sur les prestations chantantes devant un jury.

Ainsi en les parcourant, nous apprenons que la première société valaisanne à avoir adhéré à la Société suisse de chant est la Chorale sédunoise, en 1923. Ce n'est pas étonnant puisqu'elle est la plus ancienne société de chant du Valais, intitulée dans sa première naissance: «Rhonesängerbund». Le chœur a concouru en deuxième catégorie, sous la direction de Georges Haenni, lors de la Fête fédérale de Lausanne en juillet 1928. Formé de 52 chanteurs et présidé par Paul Kuntschen, il a interprété: «Tenebrae factae sunt» de Michael Haydn, selon un arrangement de Claude Hirsch. Sa prestation reçut 11, 4 points sur 20 et une mention «Bien».

La Chorale sédunoise répéta l'expérience en 1948 à Berne, sous la direction de Charly Martin et à Genève en 1960, en deuxième catégorie, sous la direction de Joseph Baruchet. Elle prit également part à la dernière Fête fédérale de chant à Zurich, en 1973, sous la direction de François Pantillon.

Le Chœur d'hommes de Martigny est devenu membre de la Société fédérale de chant en 1930 et participa, en 1935, à sa première Fête fédérale à Bâle, en 2^e catégorie. Formé de 50 chanteurs, il obtint une mention «Bien» sous la direction de Georges Pantillon pour son interprétation de «Mon beau pays» du chanoine Broquet. Le Chœur d'hommes répéta l'opération en 1948, sous la direction de Charly Martin à Berne, puis, à St-Gall en 1954, en 1960 à Genève, et en 1967 à Lucerne, sous la direction de Fernand Dubois. Le Chœur d'hommes prit également part à la dernière Fête fédérale de chant en 1973, à Zurich, avec Léon Jordan au pupitre.

La Thérésia d'Epinassey fut la dernière chorale valaisanne à devenir membre de la Société fédérale de chant: elle

Date et lieux des Fêtes fédérales de chant

Les trente Fêtes organisées par la Société fédérale de chant, dans quatorze villes suisses, sont les suivantes:

Bâle:	1852, 1875, 1893, 1935
Berne:	1848, 1864, 1899, 1948
Coire:	1862
Genève:	1960
Lausanne:	1928
Lucerne:	1850, 1873, 1922, 1967
Neuchâtel:	1870, 1912
Olten:	1860
Rapperswil:	1866
St-Gall:	1856, 1886, 1954
Schaffhouse:	1846
Soleure:	1868
Winterthur:	1854
Zurich:	1843, 1858, 1880, 1905, 1973

y entra en 1956. Elle participa à sa première Fête fédérale en 1960 à Genève sous la direction de Guy Revaz. Comme les autres chœurs d'hommes du Valais, elle concourut en 2^e catégorie et obtint également une mention : « Bien ». Elle participa à la Fête suivante à Genève, en 1960, toujours sous la direction de Guy Revaz ainsi qu'à la dernière Fête fédérale de chant en 1973, à Zurich, sous la direction d'Arthur Bianchi.

La participation de ces chœurs d'hommes aux Fêtes fédérales de chant créa une stimulation bienvenue entre ces chœurs qui ne manqua pas de rejaillir sur les autres. Pendant de nombreuses années, ils maintinrent à un niveau appréciable leurs prestations avant de transmettre le témoin à d'autres chœurs d'hommes. Ils ont le mérite de poursuivre encore activement leur chemin.

Les chœurs de la Suisse romande n'étaient pas plus présents sur le plan national que les chœurs du Valais. En 1948, La Société fédérale de chant recensait les sections romandes suivantes : deux de Fribourg et Berne francophone, trois de Genève, dix de Neuchâtel et douze de Vaud.

La proportion de chanteurs est de 14'000 (98%) suisses alémaniques et 2'000 (2%) romands. La Revue de la Société fédérale tente de donner une explication à cet état de fait : « Si le problème n'est point aisé à résoudre, il est certain que les frais, résultant aussi bien des cotisations annuelles que de la participation aux Fêtes fédérales, sont l'élément déterminant d'une passivité regrettable ».

En 1977, L'Union suisse des chorales est créée à partir de la fusion volontaire de la Société fédérale de chant, dont l'existence date de 1842, de la Société suisse des chœurs mixtes, fondée en 1910 et de la Société suisse des chœurs de dames et de jeunes filles, instituée en 1942. Ces trois associations étaient formées de chorales individuelles. Des sociétés de chant du Valais ne furent actives que dans la Société fédérale de chant comportant des chœurs d'hommes. Aucune chorale du Valais n'adhéra aux Sociétés suisses de chœurs mixtes et de dames qui restèrent principalement une affaire suisse alémanique.

Jean-Pierre Salamin

Fédération des Sociétés de Chant du Valais et Union Suisse des Chorales

Le 14 mai 1977, les Sociétés suisses de chant décidèrent à Berne de cesser leurs activités et de voter leur dissolution au profit de l'Union Suisse des Chorales dont l'acte de fondation fut signé ce même jour par la grande majorité des associations cantonales dont la Fédération des Sociétés de Chant du Valais. Les Sociétés des Chanteurs fribourgeois, vaudois et saint-gallois ont parafé l'acte de fondation quelques années plus tard.

L'Union Suisse des Chorales (USC) regroupe actuellement toutes les associations cantonales de chant, au nombre de vingt et une: Aarau, Appenzell AI et AR, Berne, les deux Bâle, Fribourg, Genève, Glaris, Grisons, Jura, Lucerne, Neuchâtel, St-Gall, Schaffhouse, la Suisse centrale, Soleure, Schwyz, Thurgovie, Tessin, Valais, Vaud, Zurich. Deux sociétés de chant en sont membres directs: le Swiss Male Chor de Johannesburg et le Chœur Suisse des Jeunes. La Fédération Suisse d'Europa Cantat est membre associée. L'USC compte environ 2000 sociétés de chant de tous genres et de tous âges: chœurs d'hommes, de dames, mixtes, d'adultes, de jeunes et d'enfants. Le nombre des chanteuses et chanteurs avoisine les 70'000 personnes. Ce nombre représente environ le tiers des personnes qui pratiquent le chant en chœur. Toutes les chorales de la Fédération des sociétés de chant du Valais, regroupées en Groupement ou individuellement, en sont automatiquement membres. Elles sont également membres de la Communauté Européenne des Fédérations nationales de Chant (AGEC) en raison de l'appartenance de l'Union suisse des chorales.

L'USC a pour mission d'encourager et développer la pratique du chant en Suisse. Elle soutient les activités des sociétés de chant du pays en étroite collabora-

Dates et lieux des Fêtes suisses de chant

Les quatre fêtes suisses de chant organisées par l'Union Suisse des Chorales, fondées en 1977, sont les suivantes:

Bâle: 1982 / 04 - 13 juin
Lucerne: 1991 / 24 - 26 mai
Valais: 2000 / 01 - 04 juin

Les Fêtes de Lucerne et du Valais se sont déroulées sur plusieurs sites: Lucerne, Hochdorf, Sursee et Willisau; Sierre, Sion, Martigny, St Maurice/Monthey et Viège.

La prochaine Fête aura lieu en 2008 à Weinfelden, sur deux fins de semaine, les 6 - 8 juin et les 13 - 15 juin.

tion avec les associations cantonales. Elle encourage la qualité et le rayonnement de l'art choral par des moyens appropriés, comme des cours de formation, l'organisation de manifestations chantantes (Fête suisse de chant, Concours suisse des chorales,...), la création de nouvelle littérature chorale et de moyens de diffusion, la publication d'un journal d'information et le développement d'un site Internet.

Elle développe le goût du chant et de la musique auprès de la jeunesse avec la collaboration des autorités scolaires.

Elle établit et entretient des contacts avec les autorités et les institutions culturelles, en particulier avec celles s'occupant d'art choral, en Suisse et à l'étranger ainsi qu'avec les médias.

La Fédération des Sociétés de Chant du Valais a fourni à l'USC une collaboration active dans trois domaines particuliers: la responsabilité de sa conduite, l'organisation du Concours suisse des chorales de Crans-Montana, en 1993, et celle de la Fête suisse de chant dans cinq villes valaisannes, en 2000.

*Jury au travail:
Concours Suisse
des Chorales: 1993*



La responsabilité de la conduite de l'USC

La Fédération des Sociétés de Chant a été représentée au **Comité central de l'USC**, la chambre législative des associations cantonales, successivement par Georges Roux, président de la Fédération de 1977 à 1987, Jean-Pierre Salamin, président de la Fédération de 1987 à 1993, José Marti, secrétaire puis vice-président de la Fédération de 1993 à 1998 et, depuis cette année, par Yvan Studer, président de la Fédération.

A la **Commission de musique** de l'USC, ont siégé des membres de la Commission musicale de la Fédération: Michel Veuthey, vice-président de 1977 à 1987, Hansruedi Kaempfen, membre, vice-président et président de 1993 à 2005 et actuellement Norbert Carlen.

Au **Comité central** de l'Union Suisse des Chorales, Jean-Pierre Salamin a été élu président en avril 1993, lors de l'assemblée des délégués de Locarno. Il a passé le témoin, en avril 2005 à Martigny, à Gody W. Widmer de Sursee/LU. Il avait succédé à Ernst Kleiner d'Oberrieden/ZH (1985 à 1993) et au premier président de l'USC Max Diethelm de 1977 à 1985. La Fédération a ainsi eu l'insigne honneur de voir son président cantonal accéder à la plus haute charge de la plus importante organisation de chant du pays, premier Romand à assumer cette fonction depuis qu'une société suisse de chant existe, à savoir depuis 1842.

Sous l'impulsion des Valaisans du Comité central et de la Commission de musique, notamment dans les années 1995 à 2005, l'USC a créé une collection de littérature chorale nouvelle (Choralia Helvetica dans laquelle figurent des œuvres de Pascal Crittin, Eugen Meier et Oscar Lagger), une formation spécifique des experts formant les jurys des manifestations chantantes, la réalisation d'une feuille d'expertise à caractère pédagogique identique dans les langues alémanique et française, le développement du soutien de la relève et l'implication des chœurs d'enfants et de jeunes dans les fêtes et concours de chant en Suisse, l'élaboration d'un concept de formation des choristes aux experts, en passant par les directeurs et leurs aides (chefs de registre et sous-directeurs), l'évolution des Fêtes et Concours suisses de chant, la naissance du «Chœur Suisse des Jeunes» la recherche de collaboration avec les sociétés suisses de chant (chœurs d'Eglise catholique et réformée, Europa Cantat, A Cœur Joie)....

L'organisation du Concours suisse des chorales de 1993

L'Assemblée des délégués de l'Union Suisse des Chorales a confié, dans les années 1990, à la Fédération des Sociétés de Chant du Valais l'organisation du Concours suisse des chorales de 1993 à Crans-Montana. Un comité d'organisation placé sous la houlette de Jérémie Robyr, président de la Commune de Montana et composé des représentants de Sociétés de chant du Haut-Plateau et des membres du bureau du comité cantonal (Hubert Bruttin, José Marti, Gaby Giroud et Jean-Pierre Salamin), a accueilli 27 chorales

d'adultes, d'enfants et de jeunes suisses et valaisannes. Hormis le temps (année de la catastrophe de Brigue), le Concours obtint un succès choral et public complet, lors des prestations de concours devant un jury suisse et international. Les sociétés participant au Concours ont offert un concert commun le samedi soir 25 septembre, accompagné par le Nouvel orchestre de Montreux, durant la manifestation de clôture du 100^e anniversaire de la station: une originalité du Concours de Crans-Montana.

Dates et lieux des Concours suisses des chorales

Les sept Concours suisses des chorales organisés par l'Union suisse des chorales sont dans leur ordre les suivants :

Schaffhouse :	29-30 octobre 1988
Davos :	30 juin- 1 juillet 1990
Crans-Montana :	25-26 septembre 1993
Baden :	6-19 mai 1996
Zoug :	25-26 septembre 1999
Vevey :	28-29 septembre 2002
Glaris :	22-23 octobre 2005

L'organisation de la Fête suisse de chant 2000

La Fédération des Sociétés de Chant du Valais a assumé pour la première fois de son histoire l'organisation de la Fête suisse de chant dans son canton. Vu l'importance de la manifestation, le Comité de la Fédération a décidé d'appliquer le modèle utilisé à Lucerne, à savoir la répartition de la Fête sur plusieurs lieux. Les villes de Viège, Sierre, Sion, Martigny et St-Maurice/Monthey furent choisies. Edouard Delalay, conseiller aux Etats, présida son comité d'organisation composé des présidents des comités des sites de la fête, Anton Andenmatten (Visp), Alain de Preux (Sierre), Bernard Métrailler (Sion), André Devanthéry (Martigny) et Jean-Paul Duroux (St-Maurice/Monthey), ainsi que des responsables particuliers, Léo Fardel (représentant de la Fédération), Jean-Pierre Wütrich (subsistance), Rolf Fuchs (constructions) Jean-Marc Treina (réception). Les présidents des

groupements régionaux de chant le complétaient soit: Felix Ruppen (Haut-Valais), Eric Vocat (Valais central), Jérôme Evéquoz (Union Chorale) et Roland Gex (Bas-Valais). La direction générale de l'organisation fut assumée par José Marti, ancien secrétaire et vice-président de la Fédération, aidé dans sa tâche par Hildegarde Melly, (secrétariat central) et Patricia Jordan-Marti (administration et comptabilité).

La Fête bénéficia d'une organisation et d'un temps remarquables, malgré un orage ayant à peine perturbé la cérémonie officielle de Sierre. Les quelque 15'000 participants gardent un souvenir lumineux de la manifestation qui dans chaque site a utilisé autant de salles de concerts pour les prestations devant le jury que lors d'une Fête cantonale de chant.

Pour la première fois, des chœurs d'enfants ont pris part à la Fête suisse de chant, le vendredi. Ils furent une vingtaine à s'exprimer, dans la région de Sion, sous un soleil de plomb au moment des productions d'ensemble sur la place de la Planta, après leur passage chanté devant un jury.

Des morceaux d'ensemble dans les quatre langues nationales ont pu animer les cérémonies officielles par toutes les chorales présentes et un atelier, une première également (Via la vie avec groupe instrumental) d'André Ducret fut créé à l'occasion de cette manifestation à Martigny.

Pour la première fois toujours, des concerts ont été organisés en soirée, dans chaque site, avec le concours de groupements de chorales, des sociétés suisses d'élite (Oberwalliservokalensemble, Chœur des XVI de Fribourg, Chœur de chambre de l'Université de Fribourg,...) et le Chœur suisse des Jeunes, dirigé par Hansruedi Kaempfen et André Ducret.

Enfin, pour la première fois dans l'histoire d'une Fête suisse de chant, toutes les productions des sociétés et des



concerts particuliers furent enregistrées avec l'aide des radios nationales DRS, RSR, la 1^{ère}, RSI, RSR et Radio Suisse-internationale. Un CD des productions individuelles fut offert à chaque société au moment de la remise des diplômes de participation à la Fête. Les archives de l'USC ont recueilli tous les CD et les partitions (1500 morceaux) des 350 chorales qui ont enchanté le Valais.

Les chorales du Valais ont participé en nombre à la Fête: une cinquantaine environ s'y étaient inscrites. Il a fallu organiser deux sessions spéciales pour elles, à Sierre et St-Maurice le jeudi de l'Ascension 1^{er} juin, pour qu'elles puissent par la suite prêter main forte (3000 bénévoles) au déroulement de la Fête.

Responsabilités à l'Union Suisse des Chorales

Comité directeur de l'USC

Max Diethelm, Dornach, canton de Soleure	1977 à 1985
Ernst Kleiner, Oberrieden, canton de Zurich	1985 à 1993
Jean-Pierre Salamin, Grimontz, canton du Valais	1993 à 2005
Gody W. Widmer, Sursee, canton de Lucerne	dès avril 05

Comité central de l'USC, représentants de la Fédération des sociétés de chant:

Georges Roux, président de la Fédération, membre	1977 à 1987
Jean-Pierre Salamin, président de la Fédération, membre	1987 à 1993
José Marti, secrétaire de la Fédération, membre	1993 à 1998
Yvan Studer, président de la Fédération, membre	dès 1998

Commission de musique, membres provenant de la Fédération des sociétés de chant:

Michel Veuthey, Sion, vice-président	1977 à 1987
Hansruedi Kaempfen, Brigade, membre, vice-président, puis président	1993 à 2005
Norbert Carlen, Sierre, membre	dès avril 05

Le niveau des prestations chorales de la Fédération des Sociétés de Chant du Valais

La Fédération des Sociétés de Chant du Valais ne peut que se réjouir des prestations de ses chorales. Dans toutes les occasions, elles sont plutôt performantes. Les mentions « Bien » ont disparu des palmarès des chorales valaisannes lors des Fêtes suisses de chant et des Concours suisses des chorales. Si aucune chorale valaisanne n'a pris part à la 1^{re} Fête organisée par l'USC à Bâle en 1982, elles sont plus d'une dizaine à chanter à celle de Lucerne en 1991. Trois d'entre elles obtiendront la mention « excellente » (Le Chœur d'hommes de Martigny, dirigé par Léon Jordan et la Cécilienne de Venthône, dirigée par Jean-Pierre Salamin, le Kirchenchor de Naters, dirigé par Hansruedi Kaempfen). Ce résultat est d'autant plus probant que seulement 9% des mentions portaient ce qualificatif. Les autres chœurs qui ont souhaité recevoir une mention figurent dans le 50% des « Très Bien ». Les chœurs d'hommes du Valais central (Lens: direction Pascal Lamon, Chorale sédunoise: Edouard Delaloye, et Concordia d'Ayent: Léo Fardel) ont assuré un concert en commun en produisant un atelier de la Fête cantonale de Sierre, avec Claude Lamon au pupitre: « Le Trèfle à quatre » de Robert Mermoud. Les Chœurs du Haut-Valais (les Kirchenchor de Naters; direction Hansruedi Kaempfen, de Brig:



Térenzio Vasella, et de Leukerbad : Dolf Grichting) en ont fait autant avec les Ziguernerlieder de Johannes Brahms et Robert Schumann, également une reprise d'un atelier de la Fête cantonale de chant de Sierre, en 1990, sous la direction de Hansruedi Kampfen.

Lors de la Fête suisse de chant, pratiquement toutes les chorales participantes ont obtenu des mentions «excellente ou très bien». Le concert du jour de l'Ascension dans les églises de Chippis et de Muraz/Sierre, au Centre sportif et à la salle du collège de St-Maurice valut tous les éloges de la part du public composé de personnes averties.

De plus chaque fois que des chœurs du Valais de tous genres et toutes catégories d'âge prennent part à un Concours suisse des chorales, ils obtiennent au minimum une place sur le podium, le plus souvent la première place et la seconde parfois. Ce fut le cas, notamment pour le Chœur Noventica à Schaffhouse, le Chœur d'enfants de Corin, les Petits Chanteurs de Notre-Dame de Sion, le Chœur des Jeunes de Nendaz, le Chœur Renaissance de Martigny, à Crans-Montana, l'Octuor vocal de Sion à Crans-Montana et à Glaris, le Chœur de Dames de Martigny à Crans-Montana et à Baden, l'Oberwalliservokalensemble à Zoug et à Glaris.

Tous ces bons résultats sont des indices du niveau des chorales du Valais, un des meilleurs de la Suisse. Ils sont le fruit d'une collaboration étroite de toutes les sociétés de chant du canton, sous l'égide de la Fédération, et des formations coordonnées des choristes, des chefs de pupitres, des sous-directeurs et des directeurs, assurés par les Groupements de chanteuses et chanteurs, l'Association valaisanne des chefs de chœurs, le Conservatoire de musique, les Ecoles de musique régionales et ...le Département de l'éducation, de la culture et du sport qui indirectement apporte sa contribution au travers de l'éducation musicale dispensée à l'école publique.

Il faut souhaiter que les efforts entrepris depuis le début des années 1980 se poursuivent avec enthousiasme et persévérance. La vitalité d'un pays se mesure le plus souvent au moyen d'indicateurs économiques, mais aussi au moyen d'indicateurs culturels comme la participation à des activités sociales, les membres actifs dans une société artistique, le nombre de chanteurs solo ou de cantatrices, les directeurs sortant du lot, les mentions ou les prix obtenus... Que notre canton et la Fédération des Sociétés de Chant du Valais montrent leur vivacité légendaire et leur tonus choral durant le prochain siècle d'existence!

Jean-Pierre Salamin

Table des matières

En guise de prélude... Quand on n'a que 100 ans...	Yvan Studer	7
Message du président du Gouvernement valaisan	Claude Roch	11
Le chant, expression de l'âme...	Dominique Delaloye	13
Chant choral et musique sacrée	Cardinal Henri Schwery	15
Der Oberwalliser Cäzilien Verband OCV	Arnold Steiner	17
Des cordes et des cœurs...	Jean-Jacques Rey-Bellet	19
Et maintenant...Chantez!...	Michel Veuthey	21
Naissance et premiers pas de la Fédération des chanteurs valaisans	Paul Bourban	27
La querelle, un moyen de renforcer la cohésion...	Jean-Pierre Salamin	33
La chorale, un pilier de la vie communautaire...	Yvan Studer	37
Le chef de chœur	Léon Jordan	41
Le drapeau et le costume : identité des sociétés de chant ?	Jean-Pierre Salamin	47
La bannière de la Fédération des Sociétés de Chant du Valais	Dominique Delaloye et Léo Fardel	53
La Fédération communique	Marc-Antoine Robyr	57
La Fédération et la création musicale	Jean-Pierre Salamin	59
Compositeur(s) grâce à la Fédération cantonale !	Pascal Crittin	63
Des voies différentes...	Bernard Héritier	65
La Fédération et les chœurs d'enfants et de jeunes	Bernard Oberholzer	69
AVCC Association Valaisanne des Chefs de Chœurs	Léon Jordan	75
Cours de direction chorale au Conservatoire	Oscar Lagger	79
Fédération des Sociétés de Chant du Valais et anciennes sociétés suisses	Jean-Pierre Salamin	83
Fédération des Sociétés de Chant du Valais et Union Suisse des Chorales	Jean-Pierre Salamin	87

